

ANALYSE DESCRIPTIVE DE QUELQUES
ASPECTS DE LA LANGUE DU THEATRE
DE MICHEL TREMBLAY

par

LOUISE CELINE CANTIN

THESE PRESENTEE EN VUE DE L'OBTENTION
DE LA
MAITRISE ES ARTS
au Département des Langues Modernes

© LOUISE CELINE CANTIN, 1972

SIMON FRASER UNIVERSITY

Décembre, 1972

APPROVAL

Name: Louise Cantin

Degree: Master of Arts

Title of Thesis: Analyse descriptive de quelques aspects de la langue
du théâtre de Michel Tremblay

Examining Committee:

Dr. Charles P. Bouton
Chairman

Dr. Marguerite Saint-Jacques
Senior Supervisor

Dr. Barry Bartlett
Examining Committee

Dr. Jean-Paul Vinay
External Examiner
Full Professor
Linguistics Department
and Dean
Faculty of Arts and Sciences
University of Victoria
Victoria, British Columbia

Date Approved: December 7, 1972

RESUME

Dans cette étude, nous nous proposons d'analyser la langue de l'écrivain québécois Michel Tremblay telle que représentée dans les trois oeuvres suivantes: Les belles-soeurs, En pièces détachées et A toi, pour toujours, ta Marie-Lou. Michel Tremblay écrit depuis bientôt douze ans; mais c'est à partir de 1968, qu'il effectue une percée des plus spectaculaires sur la scène québécoise en utilisant comme moyen d'expression, une langue s'apparentant à celle qu'utilise la communauté québécoise. Cette identification nous obligera à situer la langue de notre corpus et à la définir par rapport à la réalité linguistique qu'elle sous-entend.

Notre analyse sera menée sur les deux plans suivants: a) d'abord une étude approfondie de la grammaire de la langue du corpus selon les méthodes respectives de A. Martinet, de J. Dubois et de B. Pottier (par ex. les différents types d'énoncés, procédés de construction, le syntagme nominal et verbal, etc.), b) puis un exposé des phénomènes opérant sur le lexique (c.a.d. le canadianisme, le glissement de sens et quelques procédés d'élargissement du vocabulaire tels que: la dérivation, la composition, l'emprunt, etc.).

De cette analyse qualitative du corpus, nous tâcherons de dégager certaines coordonnées socio-stylistiques; c'est-à-dire que nous isolerons quelques variables linguistiques qui semblent comporter des implications d'ordre sociologique; et nous tenterons de déterminer les facteurs qui ont favorisé le choix de telles variables. Ceci nous permettra peut-être de découvrir un réseau d'interactions

entre les dimensions linguistique, sociologique et contextuelle de cette langue. De ce fait, nous parviendrons peut-être à la situer dans le complexe socio-culturel dont elle semble être issue. En commentant la langue de notre corpus, un critique affirme:

"Les moyens d'expression, la forme, le langage d'une pièce sont inséparables de son engagement, de son message; le jocal n'est pas ici un habit de carnaval dont l'auteur revêt arbitrairement et artificiellement ses héroïnes; il est leur vêtement de tous les jours."

Le point de vue exprimé par ce critique se rapproche de l'hypothèse que nous soutenons, selon laquelle la langue de notre corpus ne constitue pas un effet de fiction mais plutôt un reflet d'une composante relative à une réalité culturelle.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le professeur Marguerite Saint-Jacques qui m'a épaulée pendant mes recherches et qui m'a guidée avec perspicacité pendant la rédaction. Je remercie également le professeur Barry Bartlett pour sa lecture attentive et ses remarques pertinentes.

TABLE DES MATIERES

Résumé	III
Remerciements	V
Chap. I - <u>INTRODUCTION</u>	1
I - 1. La terminologie de la langue française parlée au Canada.	2
I - 2. Le théâtre de Michel Tremblay.	5
I - 3. Le corpus.	7
I - 4. Les objectifs de l'analyse.	8
I - 5. La méthode.	9
I - 6. Le plan.	10
I - 7. Les symboles.	11
Chap. II- <u>GRAMMAIRE</u>	13
II- 1. Les types d'énoncés.	14
II- 2. Les procédés de construction.	20
a) l'énumération.	20
b) la répétition.	21
c) le présentatif.	21
d) la position en finale de l'incidente.	21
e) la dénomination indirecte.	22
f) la coordination: <u>pis</u> .	22
II- 3. Le syntagme nominal.	23
A. Le noyau du syntagme nominal.	23
a) l'élision.	23
b) le renforcement.	24
i) en position sujet.	24
ii) en position objet.	24
c) la substitution.	25
i) le pronom personnel.	25
-en position sujet	26
-en position objet	29

ii) le pronom démonstratif.	32
iii) le pronom relatif-interrogatif.	32
B. Les déterminants grammaticaux.	34
a) l'article défini.	34
b) le morphème <u>de</u> .	36
c) le possessif.	36
i) devant un nom commun.	37
ii) devant un nom propre.	38
d) le démonstratif.	38
e) le numéral.	39
C. Les déterminants lexicaux.	39
a) la qualification.	40
b) la quantification	40
II- 4. Le syntagme verbal.	41
A. Le noyau du syntagme verbal.	41
a) l'accord.	41
B. Les modifications.	42
a) la qualification et la quantification.	42
b) l'interrogation.	44
i) le groupe est-ce que/qui.	45
ii) la particule <u>tu</u> .	45
iii) l'intonation.	46
iiii) l'inversion simple.	46
c) la négation.	47
d) les temps du verbe.	49
i) le futur et le conditionnel.	50
ii) la structure hypothétique.	52
iii) la structure progressive.	53
II- 5. La préposition.	53
a) le cumul de préposition.	53
b) l'emploi absolu.	54
II- 6. La conjonction: que explétif.	54
Chap. III- <u>LEXIQUE</u>	58
III- 1. Les canadianismes.	58

i) verbes.	59
ii) substantifs.	59
iii) qualificatifs.	59
iiii) interjections.	59
III- 2. Les glissements de sens.	59
i) substantifs.	60
ii) qualificatifs.	61
iii) verbes.	61
iiii) adverbess.	61
iiiiii) prépositions.	63
iiiiiii) expressions.	65
III- 3. Les procédés d'élargissement.	65
a) la dérivation.	65
b) la composition.	69
c) l'emprunt.	70
1) l'anglicisme.	70
i) substantif.	70
ii) qualificatif.	70
2) le calque.	71
Chap. IV- <u>REMARQUES SUR L'EXPRESSIVITE</u>	74
IV - 1. L'énumération.	75
IV - 2. La répétition.	75
IV - 3. La duplication.	75
IV - 4. La position.	77
IV - 5. La détermination grammaticale.	78
IV - 6. La dénomination indirecte.	79
IV - 7. La quantification.	79
IV - 8. Le <u>que</u> explétif.	79
Chap. V - <u>REMARQUES SOCIO-STYLISTIQUES</u>	82
V - 1. L'alternance "tu/vous".	84
V - 2. L'alternance "moi/nous"; "toi/vous"; "lui-elle/eux".	86
V - 3. La détermination indirecte.	86

V - 4. Les niveaux de langue.	87
<u>CONCLUSION</u>	92
Bibliographie.	95

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Il est connu que la langue française, depuis son apparition au Canada, a toujours éprouvé quelques difficultés à survivre; celles-ci sont dues à l'hétérogénéité de ses premiers usagers; à l'éloignement d'avec la langue-mère; à une situation politique défavorable et à une condition sociale opprimante. Notre intention ici n'est pas d'évaluer ou de justifier ces différents facteurs mais plutôt de voir en eux les principaux agents du cheminement de la langue française au Canada. Sa diffusion nous a amenés à restreindre notre discussion à un corpus qui ressort d'un contexte plus étroit, c'est-à-dire une oeuvre écrite au Québec et par un Québécois. Nous nous limiterons à la description de cette manifestation linguistique tout en étant conscients des contraintes qu'un tel choix implique.

Puisque notre but est de décrire une manifestation de langue inscrite dans le contexte linguistique québécois, il nous semble opportun de situer le fait français au Québec. Pendant longtemps les Québécois considérèrent leur langue comme un facteur négatif, et de ce fait, refusèrent de s'identifier à elle. Mais depuis une dizaine d'années, ils se rendent compte du pouvoir de leur langue sur les plans social et politique, et ils décident de s'en servir. En effet, depuis 1960, le Québec réclame activement un nouveau statut politique; cette réclamation trouve sa principale justification dans le domaine culturel et par conséquent linguistique. Ainsi la langue, depuis toujours un héritage culturel, devient un symbole social et un outil politique. Cette prise de conscience donne lieu à deux

réactions opposées: 1) le désir de s'affirmer, de glorifier les scories et d'accentuer au paroxysme les divergences par rapport au français standard (1), 2) la tentative de procéder à une restauration rapide pour l'établissement d'un français solide et à la fois américain. Pour ceux qui favorisent la deuxième option, le temps presse car un groupe linguistique réagit selon ses besoins. Depuis de nombreuses années, le linguiste J.P. Vinay s'est penché sur la francophonie au Canada; il la motive en ces termes:

"La coexistence culturelle tend tout naturellement à créer des catégories nouvelles de pensée et indirectement des formulations linguistiques nouvelles. Toute étude de la culture canadienne-française doit tenir compte de cette osmose qui explique certaines réactions, certains comportements, et par voie de conséquence certains choix linguistiques inattendus." (2)

De par l'intérêt qu'elles suscitent, ces considérations nous incitent à examiner notre corpus qui ne prétend pas être plus qu'une manifestation de cette réalité linguistique, voire même d'un idiolecte.

I - 1. La terminologie de la langue française parlée au Canada.

Plusieurs vocables sont apparus. Nous nous limiterons à ceux qui pourraient s'appliquer à la langue de notre corpus. Le vocable le plus général est: canadien-français; celui-ci s'entend de toutes les formes de parlers français du Canada; il inclut tous les niveaux de langue, du style châtié à la langue familière. C'est donc un terme trop vague pour asseoir notre discussion. Un autre vocable a eu cours: le canayen; celui-ci présentait une nuance rurale, populaire et parfois même péjorative; il a pour ainsi dire disparu aujourd'hui.

Il y a environ une décennie sont apparus les deux vocables suivants:

le joual et le québécois. Pour être exact du point de vue chronologique,

nous devrions aborder d'abord le joulal. Mais puisque ce dernier, dans son traitement actuel, fait appel à la notion "québécois", nous situerons d'abord celui-ci. Une des premières caractéristiques du québécois concurremment appelé français québécois (3) est la restriction géographique; en effet, ce vocable se restreint à la province de Québec; son essor étant parallèle à celui du sentiment nationaliste des années 1960, le terme "québécois" a acquis, de ce fait, une valeur politique et ethnique; il englobe la réalité linguistique du Québec; il recouvre tous les niveaux de langue. Du fait que la langue de notre corpus soit d'origine québécoise, on pourrait se demander si elle reflète le "québécois". C'est une question à laquelle nous essaierons de répondre au terme de notre analyse. Enfin le vocable "joulal" nous intéresse plus particulièrement du fait qu'il sert souvent de dénomination à la langue de notre corpus. Signalons qu'à ce sujet, l'auteur exprime quelques réserves; il affirme:

"De toute façon, le joulal que j'emploie n'est absolument pas exagéré, même que c'est un joulal très sage. S'il fallait que j'écrive en vrai joulal, ça serait beaucoup plus terrible que ça. Mais quand on fait du théâtre, il faut toujours transposer." (4)

On se rappelle que l'appellation "joulal" remonte à l'année 1959 alors que le journaliste A. Laurendeau reprochait aux écoliers canadiens-français de "parler joulal"; elle fut surtout propagée par J.P. Desbiens dans son livre intitulé Les insolences du Frère Untel; mentionnons qu'à l'époque, la parution de ce livre a provoqué l'effet d'une bombe.

M. Desbiens précise:

"Le mot joulal est une espèce de description ramassée de ce que c'est que le parler joulal; parler joulal, c'est précisément dire joulal au lieu de cheval. C'est parler comme on peut supposer que les chevaux parleraient

s'ils n'avaient pas déjà opté pour le silence et le sourire de Fernandel." (5)

Inutile de mentionner que M. Desbiens attribuait à cette appellation un caractère nettement péjoratif; pour lui, le joual était une langue abâtardie, dégradante; le joual recouvrait une langue populaire; les éléments de cette langue se répartissaient à des degrés divers dans toutes les couches sociales. M. Desbiens ajoute:

"Nos élèves parlent joual parce qu'ils pensent joual et ils pensent joual parce qu'ils vivent joual... C'est toute notre civilisation qui est jouale." (6)

En 1965, G.R. Lefebvre, linguiste québécois suggère une définition plus rigoureuse:

"Sous-idiome marginal, langue du sous-groupe social le plus touché par l'aliénation culturelle et l'infériorisation économique." (7)

Nous nous permettons d'avancer que M. Lefebvre se leurre quand il considère que le joual est une réalité marginale; qu'il circule en autobus, qu'il se promène dans les parcs et il aura tôt fait de modifier sa définition. Le joual demeure un problème d'actualité. En 1971, G. Sankoff, anthropologue à l'université de Montréal, reprend le problème et elle soulève une des questions les plus fondamentales à propos de la langue française parlée au Québec. Elle demande:

"Est-ce que le joual appartient exclusivement à un certain milieu ou groupe de la société? Ou plutôt serait-il une

façon de parler, un point sur le continuum linguistique qui se trouve dans le répertoire linguistique de la majorité des Québécois." (8)

Pour le critique littéraire M. Laroche, la langue de M. Tremblay est du joual et elle n'offre rien de positif. Il dit:

"L'incapacité même des personnages des Belles-soeurs à exprimer autre chose que la nostalgie, le regret et la rage est pour une bonne part, un effet de l'impuissance de leur langage et une preuve de l'incapacité du joual à traduire autre chose que la misère qui lui a donné le jour." (9)

M. Laroche et G. Lefebvre soutiennent le même point de vue à savoir que le joual est une langue de classe; leur vue du joual s'apparente à ce que Damourette et Pinchon appellent la "parlure", c'est-à-dire la langue parlée par les gens d'un niveau social donné. G. Sankoff soutient partiellement ce point de vue; elle se distingue en soulevant l'aspect de niveau de langue; elle suggère que le joual est une langue de contexte, une langue qui correspond à une situation donnée. Nous tenterons dans notre conclusion d'élucider ces points de vue divergents.

I - 2. Le théâtre de Michel Tremblay.

Michel Tremblay est un écrivain qui exerça tour à tour les métiers de livreur, typographe et vendeur; à l'heure actuelle il compte une dizaine d'oeuvres à son crédit. La plus marquante sortit sur scène en 1968; il s'agit de: Les belles-soeurs.

"Le soir du 28 août 1968, le Rideau Vert explosa; au figuré évidemment. Le tout-Montréal voyait son premier Tremblay; il s'en remit à peine. Certains dirent qu'il s'agissait d'une révélation; d'autres d'une aberration. D'un côté comme de l'autre cependant on fut forcé de prendre parti: ou il était possible d'écrire du théâtre en joual, ou Les belles-soeurs étaient une sorte de mauvaise plaisanterie". (10)

Le théâtre de M. Tremblay met en scène le milieu québécois.

"Le seul milieu que j'aie connu, le milieu que j'aime, le milieu d'où je viens." (11)

L'auteur ne nie pas ses origines populaires. A la manière de ses personnages, il se dit un produit des milieux défavorisés et par ce fait même, il prétend posséder les données lui permettant de mieux le décrire.

Pour en revenir à son oeuvre proprement dite, soulignons que la pièce Les belles-soeurs a été à la fois source de scandale et d'exultation. Le scandale provient de la densité de la pièce. Aucun écrivain jusqu'à ce jour n'avait fait une exploitation systématique du "québécois". Certains auteurs tels que P.H. Grignon, Y. Jasmin, G. Bessette, R. Ducharme ont inséré dans leurs oeuvres des éléments de langue québécoise, mais le dosage en était pesé; ce fait donnait lieu souvent à une situation de bilinguisme où l'auteur s'exprimait en français standard tandis qu'il faisait parler ses personnages en français québécois pour donner une couleur locale. Dans certains cas, la présence d'éléments de langue québécoise a contribué au succès commercial de l'oeuvre. L'exultation provient du lancement au premier plan d'une langue qui

reflète une réalité; M. Tremblay a débarrassé le français québécois du fini artificiel qu'une certaine bourgeoisie s'acharne à lui prêter; c'est d'abord chez les "joualisants" que s'est manifestée cette exultation. L'écrivain G. Turi reflète bien cette réaction:

"Si le québécois seul parvient à saisir et à véhiculer le sentiment d'ici, le réel d'ici, la compréhension et la création d'ici, que règne le québécois." (12)

Il ajoute:

"Le québécois existe, il constitue une langue néo-française, il nous exprime et nous sert." (13)

On pourrait d'ailleurs se demander si le succès de Michel Tremblay n'est pas en grande partie dû à la langue dont il s'est servi; il est impossible de nier la réaction de curiosité que son oeuvre a suscitée. Il ne faut pas croire, cependant, que l'auteur tente une glorification de la langue qu'il utilise. Son acte, tout comme celui de Y. Deschamps, est avant tout dénonciateur et libérateur. M. Tremblay veut dénoncer la société québécoise; il dénonce également la langue puisqu'il considère celle-ci comme l'une des principales composantes de ce groupe social. Pour atteindre son but, il prend la langue telle qu'elle s'entend, il la débarrasse des exigences de l'écriture, l'orthographe étant phonétique plutôt qu'étymologique; de plus, il ne l'encombre pas de figures de style; son intérêt et son attention sont ailleurs.

I - 3. Le corpus.

Les différentes observations portées jusqu'ici à l'égard du corpus nous incitent à considérer le point de vue offert par le linguiste J. Kristeva. Celle-ci considère le texte comme un appareil

translinguistique (14), comme une organisation textuelle située dans un texte général qu'elle dénomme la culture. Il est intéressant de noter combien cette position s'apparente aux objectifs de Michel Tremblay de même qu'à certaines attitudes que nous prendrons plus loin. Quant aux dimensions physiques de notre corpus, mentionnons qu'il s'agit de trois pièces de Michel Tremblay: Les belles-soeurs, En pièces détachées et A toi pour toujours ta Marie-lou; nous les considérons toutes trois comme un texte clos, c'est-à-dire une production structurellement achevée. Les analyses grammaticale et lexicale relèveront des trois pièces réunies; les remarques morphologiques cependant ne seront tirées que de l'une d'entre elles, soit En pièces détachées; cette dernière fut présentée à l'écran de Radio-Canada en automne 1971. Radio-Canada en a gracieusement mis l'enregistrement à notre disposition. Enfin signalons que dans le but de créer des séries lexicales fortes, nous avons en dernier lieu ajouté des éléments représentatifs mais absents du corpus.

I - 4. Les objectifs de l'analyse.

Nous entreprendrons de décrire la langue de M. Tremblay; nous sommes conscients du caractère littéraire et populaire de cette langue qui en fait un cas marqué (15), un sous-ensemble d'une réalité linguistique; ce qui ne l'empêche pas de constituer un acte de communication et par le fait même, susceptible d'être analysé. Notre description se rapportera plus particulièrement aux faits de grammaire et ensuite aux faits du lexique. De plus, elle comprendra certaines remarques morphologiques jugées pertinentes de même que certaines observations sur l'expressivité et sur des valeurs socio-stylistiques. Enfin nous tenterons à l'aide de ces données de définir la langue de notre

corpus et, si possible, de la situer dans le contexte socio-culturel auquel elle appartient. Ce faisant, nous aurons peut-être apporté une réponse à la question fondamentale de G. Sankoff de même qu'une illustration de la pensée de J.P. Vinay.

J - 5. La méthode.

Il nous a semblé que l'approche structurale était la plus apte à décrire les faits grammaticaux de notre corpus. Toutefois, nous ne nous en sommes point tenus à une théorie en particulier; nous avons plutôt opté, selon les points traités, pour le recours concurrentiel de diverses théories. Nous avons voulu, en effet, présenter un aperçu du système grammatical de la langue de M. Tremblay; pour ce faire, nous avons dégagé des éléments grammaticaux et nous avons tenté de déterminer leur forme et leur fonctionnement à l'intérieur du système. Pour ce qui est des faits lexicaux, nous avons voulu identifier les principaux traits du lexique (canadianisme, glissement de sens, élargissement du vocabulaire) et spécifier leur fonctionnement. Quant aux remarques morphologiques que nous avons insérées dans la grammaire, elles sont basées sur les recherches effectuées sur le phonétisme canadien-français en général. Notre terminologie empruntera aux théories utilisées. A propos de la norme, nous nous référerons à celle du français standard parlé; nous éviterons de cette manière les points embarrassants d'accords qui s'imposent au niveau de la langue écrite. En rapport avec la norme, il convient de relater les propos du linguiste J.C. Corbeil à la suite de l'enquête qu'il a effectuée sur la syntaxe des quartiers populaires de Montréal. Il rapporte

que la syntaxe du québécois populaire est semblable à celle du français populaire (ex. "que" remplace "dont"); J.C. Corbeil prétend qu'il faut tenir compte des niveaux de langue et il trouve hasardeuse la confrontation d'une langue populaire avec une langue standard.(16). Malheureusement cette notion demeure floue et mal circonscrite. Jusqu'à présent les linguistes québécois ont concentré leur attention strictement sur le français québécois populaire. Il reste encore à déblayer le terrain socio-culturel avant que ne se précise la notion de français québécois standard. Le linguiste G. Lefebvre justifie notre référence au français standard en affirmant:

"Le français québécois est tout simplement une variété de français... La différence entre le français européen et le français québécois, c'est une différence de variante. Les éléments de base sont les mêmes, mais légèrement différents dans leurs applications." (17)

I - 6. Le plan.

Pour notre description nous avons adopté le plan suivant:

-nous avons d'abord présenté quelques types d'énoncés représentés dans notre corpus; ceci en vue de montrer une certaine gradation dans la complexité structurale de l'énoncé. Nous avons aussi examiné différents procédés de construction responsables de cette complexité.

-dans l'analyse grammaticale proprement dite, nous avons tenté de délimiter les deux principaux éléments de morpho-syntaxe: le syntagme nominal et le syntagme verbal; de là, nous avons examiné les phénomènes respectifs de chaque syntagme. De plus, il y a eu lieu, en certains cas de soulever quelques traits morphologiques.

-dans l'analyse lexicale, nous avons mis en relief les principales tendances du vocabulaire: canadianisme, glissement de sens, élargissement, emprunt. Nous avons, de plus, présenté quelques remarques sur l'expressivité; celles-ci ont porté principalement sur la nature et l'effet de quelques facteurs d'expressivité.

-enfin à partir de quelques-unes de ces données linguistiques, nous avons tâché de dégager des coordonnées socio-culturelles (historique, économique, religieuse, familiale); celles-ci nous permettant de caractériser la langue du corpus à l'échelle sociale.

I - 7. Les symboles.

Dorénavant dans cette étude, nous utiliserons les symboles suivants:

BS: la pièce Les belles-soeurs
EP: la pièce En pièces détachées
AT: la pièce A toi pour toujours ta Marie-lou
FS: français standard
FQ: français québécois
FP: français populaire

Notes

(1) Par français standard, nous nous référons au français dit neutralisé, c.a.d. au français qui exclut toutes considérations dialectales et stylistiques.

(2) Vinay J.P., (sous presse), p. 779.

(3) Les linguistes canadiens de langue française tels que J.C. Corbeil, L. Santerre, G. Lefebvre s'entendent sur la dénomination "français québécois".

(4) Tremblay M., cité par A. Turcotte dans "les belles-soeurs en révolte" dans Voix et Images du pays III, 1970, p. 199.

- (5) Desbiens J.P., (1960), p. 24.
- (6) idem, p. 23.
- (7) Lefebvre G., (1965), p. 16.
- (8) Sankoff G., (1971), p. 3.
- (9) Laroche M., (1970), p. 170.
- (10) Bélair M., (1972), p. 16.
- (11) Tremblay M., cité par A. Turcotte dans "Les belles-soeurs en révolte" dans Voix et Images du pays III, (1970), p. 198.
- (12) Turi G., cité par L. Laplante dans "le français québécois: nouveaux visages de la fierté" dans Le Devoir, samedi 8 avril 1972, p. 13.
- (13) idem, p. 13.
- (14) Par translinguistique, l'auteur entend: "fait à travers la langue et irréductible à ses catégories".
- (15) Dubois J., (1965), p. 5.
- (16) Corbeil J.C., cité par J. Benoit dans "le joual ou le français québécois" dans le Maclean, avril 1972, p. 34.
- (17) Lefebvre G., cité par J. Benoit dans "le joual ou le français québécois" dans le Maclean, avril 1972, p. 32.

CHAPITRE II

GRAMMAIRE

Premièrement, nous examinerons quelques types d'énoncés rencontrés dans le corpus. Dans ces quelques exemples, on notera une augmentation progressive de la surcharge de l'énoncé. Pour montrer les degrés de complexité de ces énoncés, nous adopterons les principes d'analyse donnés par A. Martinet dans les Eléments de linguistique générale.

Deuxièmement, nous observerons quelques procédés de construction, particulièrement l'énumération, la répétition, les présentatifs, la position en finale de l'incidente, la dénomination indirecte. Dans un autre chapitre, nous constaterons que ces procédés constituent les principaux agents de la fonction expressive de l'énoncé.

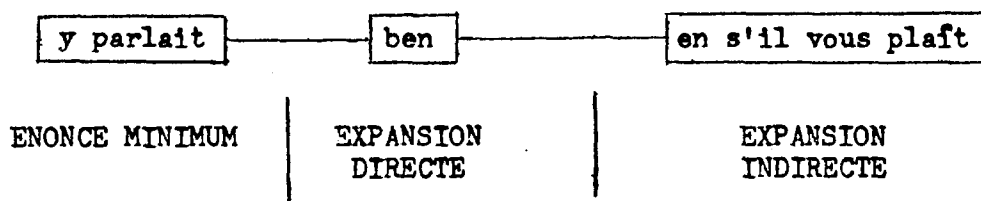
Troisièmement, nous analyserons les syntagmes nominal et verbal.

En dernier lieu, nous nous attarderons à quelques particularités de la préposition et à un emploi particulier de que.

II - 1. Les types d'énoncés.

Nous avons relevé cinq énoncés qui permettent de dégager sommairement certains degrés de complexité syntaxique représentés dans notre corpus; ces énoncés démontrent la prédominance d'expansions par subordination de même que celle d'expansions réalisées par l'intermédiaire d'un fonctionnel. Pour la présentation de nos énoncés, nous avons suivi la méthode de A. Martinet telle que présentée dans l'étude du guyanais par M. St-Jacques-Fauquenoy (18).

Énoncé 1- Y parlait ben en s'il vous plaît. (BS 8)



Cet énoncé révèle deux expansions respectivement directe et indirecte.

-expansion directe:

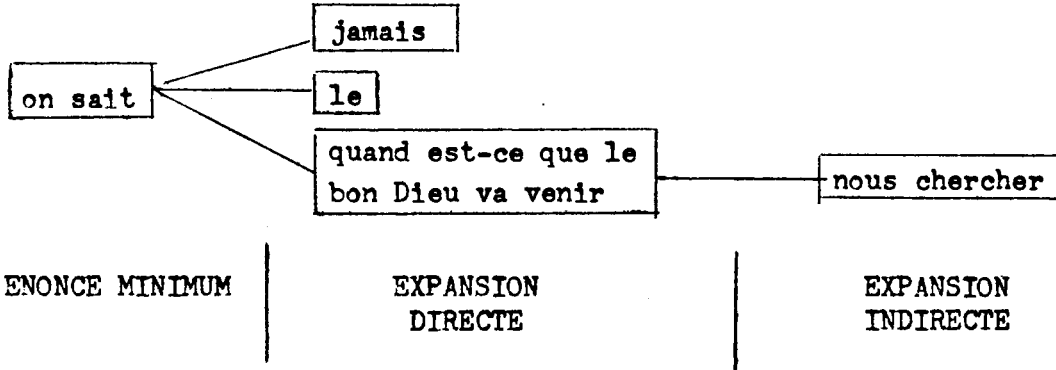
1- ben. Cette expansion est directe du fait qu'elle se rattache directement à l'énoncé minimum (19); elle est dite "par subordination" parce que sa fonction ne se retrouve pas préalablement dans l'énoncé (20); elle s'exprime par la position.

-expansion indirecte:

1- en s'il vous plaît. Cette expansion est indirecte du fait qu'elle se rattache à l'énoncé minimum à travers une autre expansion; dans ce cas-ci, elle s'y rattache par l'intermédiaire de l'expansion directe 1-; elle est dite "par subordination"; elle est réalisée par l'intermédiaire

du monème fonctionnel en .

Enoncé 11- On le sait jamais quand est-ce que le bon Dieu va venir nous chercher. (BS 41)



A part l'énoncé minimum, nous retrouvons dans cet énoncé trois expansions directes et une expansion indirecte.

-expansion directe:

1- le.

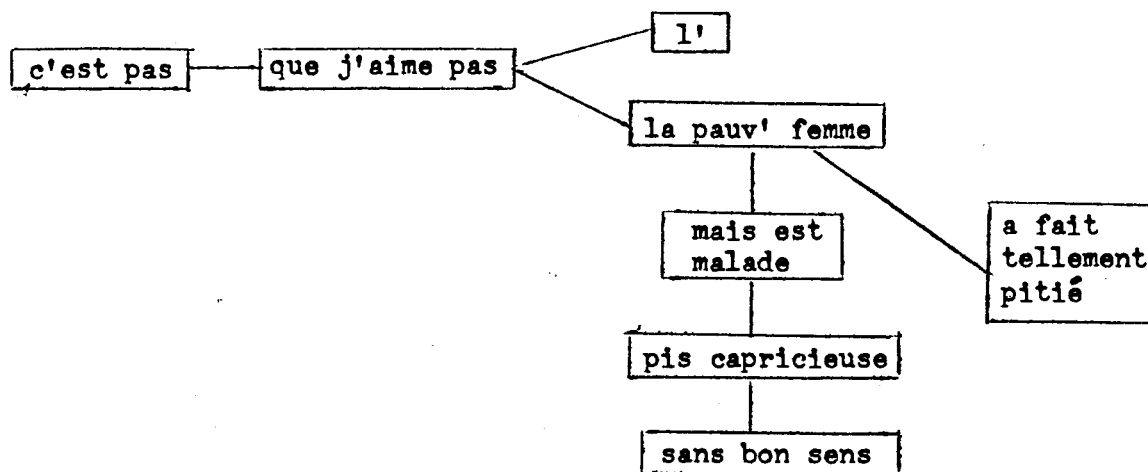
2- jamais.

3- quand est-ce que le bon Dieu va venir. Ces trois expansions se rattachent directement à l'énoncé minimum. Elles sont toutes trois dites "par subordination"; l'expansion 1- s'exprime par la position. L'expansion 2- s'exprime également par la position et, de plus, elle se réalise par un monème autonome. L'expansion 3- s'exprime par l'intermédiaire du fonctionnel quand.

-expansion indirecte:

1- nous chercher. Cette expansion se rattache à l'énoncé minimum par l'intermédiaire de l'expansion directe 3-; elle est dite "par subordination"; elle s'exprime par la position.

Enoncé 111- Ah! c'est pas que j'l'aime pas, la pauv' femme, a fait tellement pitié, mais est malade pis capricieuse sans bon sens. (BS 20)



ENONCE MINIMUM

EXPANSION
DIRECTE

EXPANSION
INDIRECTE

De cet énoncé, nous avons dégagé, à part l'énoncé minimum, une expansion directe et six expansions indirectes.

-expansion directe:

1- que j'aime pas. Cette expansion se rattache directement à l'énoncé minimum; elle est dite "par subordination"; elle est réalisée par l'intermédiaire du fonctionnel que.

-expansion indirecte:

1- l'

2- la pauv' femme. Ces deux expansions se rattachent à l'énoncé minimum par l'intermédiaire de l'expansion directe 1-; l'expansion 1- est dite "par subordination"; l'expansion 2- est dite "par coordination" (21); elles s'expriment toutes deux par la position.

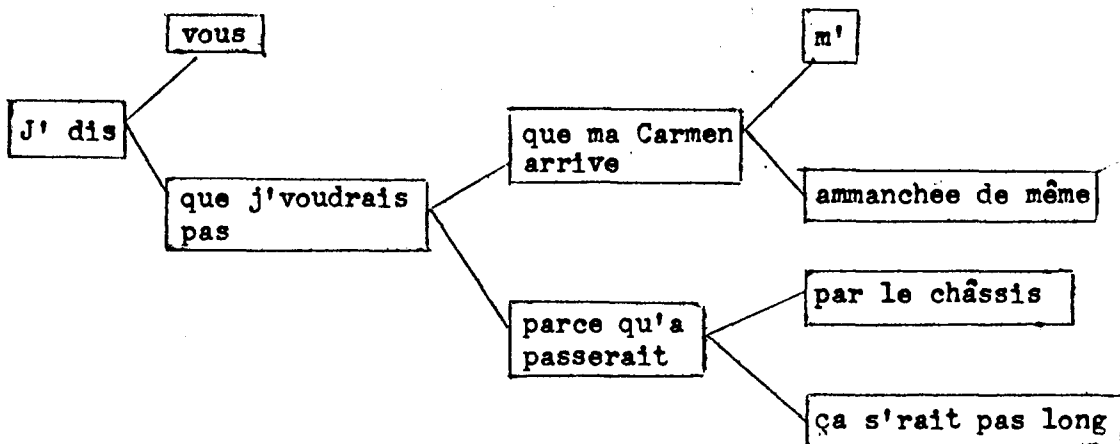
3- a fait tellement pitié.

4- mais est malade.

5- pis capricieuse. Les expansions 3-, 4-, 5- se rattachent à l'énoncé minimum par l'intermédiaire de l'expansion indirecte 2-; l'expansion 3- est dite "par subordination"; elle est réalisée par simple apposition. L'expansion 4- est dite "par subordination"; elle s'exprime par l'intermédiaire du fonctionnel mais; l'expansion 5- est dite "par coordination"; elle est réalisée par le fonctionnel pis.

6- sans bon sens. Cette expansion se rattache à l'énoncé minimum par l'intermédiaire de l'expansion 5-; elle est dite "par subordination"; elle s'exprime par la position.

Enoncé IV- J'vous dis que j'voudrais pas que ma Carmen m'arrive amanchée de même, parce qu'a passerait par le châssis, ça s'rait pas long. (BS 64)



ENONCE MINIMUM	EXPANSION DIRECTE	EXPANSION INDIRECTE
-------------------	----------------------	------------------------

L'analyse de cet énoncé nous a permis de dégager, en plus de l'énoncé minimum, deux expansions directes et six expansions indirectes.

-expansion directe:

1- vous. Cette expansion se rattache directement à l'énoncé minimum;

elle est dite "par subordination"; elle s'exprime par la position.

2- que j'voudrais pas. Cette expansion est également directe par subordination; cependant elle s'exprime par le fonctionnel que.

-expansion indirecte:

1- que ma Carmen arrive. Cette expansion se rattache à l'énoncé minimum par l'intermédiaire de l'expansion directe 2-; elle est dite "par subordination" et elle s'exprime par le fonctionnel que.

2- m'. Cette expansion se rapporte à l'expansion indirecte 1-; elle est dite "par subordination"; elle s'exprime par la position.

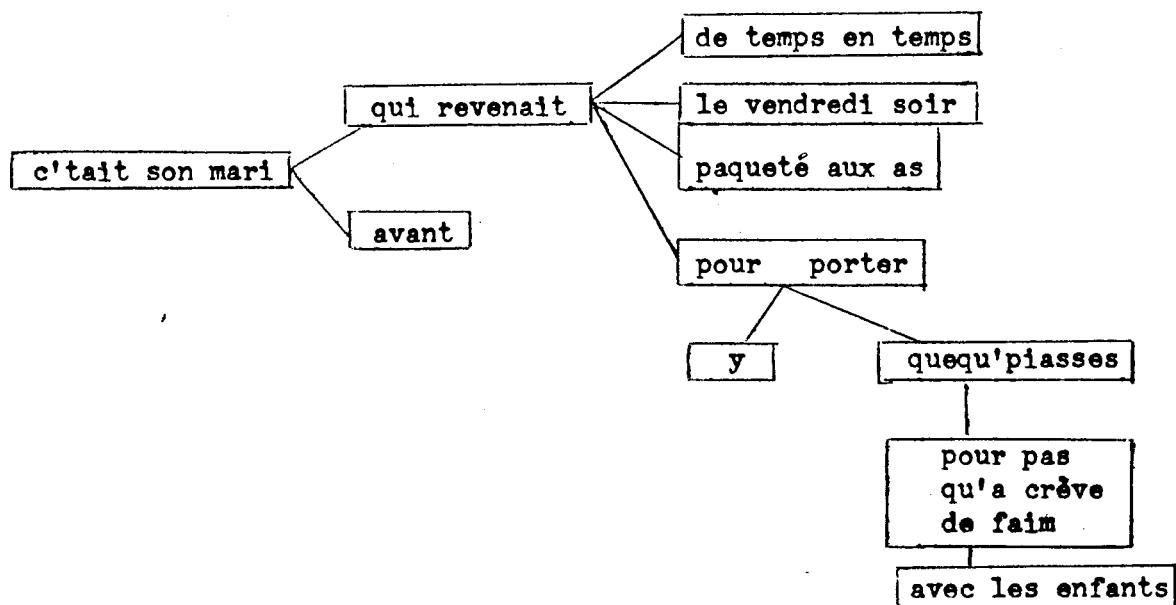
3- ammanchée de même. Idem.

4- parce qu'a passerait. Cette expansion se rattache à l'énoncé minimum par l'intermédiaire de l'expansion directe 2-; elle s'exprime par le fonctionnel parce que.

5- par le châssis. Cette expansion passe par l'expansion indirecte 4-; elle s'exprime par le fonctionnel par.

6- ca s'rait pas long. Cette expansion se rattache à l'énoncé minimum par l'intermédiaire de l'expansion indirecte 4-; elle s'exprime par la position; elle est de plus un monème autonome.

Énoncé V- Avant c'tait son mari qui revenait de temps en temps, le vendredi soir, paqueté aux as, au bras d'une autre femme pour y porter quequ'piasses pour pas qu'a crève de faim avec les enfants. (EP 28)



ENONCE MINIMUM

EXPANSION
DIRECTE

EXPANSION
INDIRECTE

Dans cet énoncé, nous avons relevé deux expansions directes et huit expansions indirectes. L'énoncé minimum se retrouve dans "c'tait son mari".

-expansion directe:

1- avant. Cette expansion est réalisée par un monème autonome (22); elle est dite "par subordination" et elle s'exprime par la position.

2- qui revenait. Cette expansion est de subordination; elle s'exprime par le fonctionnel qui.

-expansion indirecte:

1- de temps en temps.

2- le vendredi soir. Ces deux expansions sont réalisées par des syntagmes autonomes; elles sont toutes deux dites "par subordination"; de plus, l'expansion 2- est dite "par coordination".

3- paqueté aux as.

4- pour porter. Ces deux expansions se rattachent à l'énoncé minimum par l'intermédiaire de l'expansion directe 2-; elles sont dites "par subordination". L'expansion 3- s'exprime par la position et l'expansion 4- s'exprime par le fonctionnel pour.

5- y.

6- quequ'piasses. Ces deux expansions se rattachent à l'énoncé minimum par l'intermédiaire de l'expansion 4-; elles sont de subordination et elles s'expriment par la position.

7- pour pas qu'a crève de faim. Cette expansion se rapporte à l'expansion 6-; elle est dite "par subordination"; elle s'exprime par le fonctionnel pour que.

8- avec les enfants. Cette expansion se rattache à l'énoncé minimum par l'intermédiaire de l'expansion 7-; elle est dite "par subordination"; elle s'exprime par le fonctionnel avec.

II - 2. Les procédés de construction.

a) l'énumération.

ex. 1- j'vas avoir un set de chambre style colonial au grand complet avec accessoires. (BS 11)

2- Bruno, le plus jeune est monté dans le bain tout habillé avec le rouleau de papier de toilette déroulé enroulé

autour de lui...(BS 24) ³³

3-j'm'esquinte, j'me désâme, j'me tue pour ma gang de nonos.
(BS 13)

M. Tremblay recourt très fréquemment à ce procédé; dans les exemples ci-dessus, il l'applique aux qualificatifs et aux verbes.

b) la répétition.

ex. 1-j'travaille, j'travaille, j'travaille. (BS 13)

2-rien! rien pantoute! (BS 12)

3-ma vie est plate! plate! (BS 12)

4-a's'monte, a's'monte, pis y'a pus moyen d'la décriquer.
(BS 14)

Comme nous pouvons le constater, ce procédé affecte plusieurs catégories grammaticales; notre corpus en fournit de nombreux exemples.

c) le présentatif.

ex. 1-la v'là qui recommence avec son Europe, elle. (BS 14)

2-pis v'là rendu que j'vas être obligée de rester à côté d'elle. (BS 12)

3-v'là qu'y nous parle latin à table. (BS 22)

Les constructions présentatives de type (pronom-voilà) sont fréquentes; notons même l'élision du pronom dans les exemples 2-3-; nous croyons que cette élision est souvent compensée par un allongement dans la production de v'là.

d) la position en finale de l'incidente. (23)

ex. 1-à pêche, y'ont pris des poissons gros comme ça, y paraît.
(BS 17)

2-y pensaient que personne pouvait les voir, je suppose.
(BS 16)

3-la pudeur, y connaissent pas ça, les Européens. (BS 16)

4-bien voyons, c'est mes voisins à moi aussi, les Italiens.
(BS 16)

5-y'en ont jamais assez, les Ouimet. (BS 17)

6-y voyage à tous les coins d'la province, c't'homme-là.
(BS 32)

7-c'était d'la laisser chez vous, vot' belle-mère. (BS 35)

Notons que l'incidente adopte différentes formes: dans les exemples 1-2-, elle se réalise par un énoncé minimum; dans les exemples 3- à 7-, elle se réalise par un syntagme nominal. Il est indéniable que ce procédé constitue un important facteur d'expressivité; nous reparlerons de ce point plus loin.

e) la dénomination indirecte.

ex. 1-la femme du mort, a m'a donné une recette. (BS 41)

2-la belle-mère de ma belle-soeur Thérèse qui vient de...(BS 19)

3-le mari d'la fille d'une amie d'enfance de Mlle Bibeau est mort. (BS 26)

Cette succession d'éléments de relation montre, une fois de plus, cette tendance de l'auteur à surcharger ses énoncés. Soulignons que les différents procédés que nous venons d'observer sont des phénomènes généralisés dans la langue populaire; leur présence dans notre corpus confirme la nature orale et populaire de la langue de Michel Tremblay.

f) la coordination: pis .

ex. 1-y m'a vendu deux-trois brosses, pis y m'a montré...(BS 32)

2-pis y'est revenu chaque mois depuis c'temps-là. (BS 32)

La coordination avec pis est de loin la plus répandue; on rencontre l'élément et, mais en proportion plus faible.

II - 3. Le syntagme nominal.

Pour traiter du syntagme en général, nous nous référerons principalement aux principes d'analyse présentés par J. Dubois dans la Grammaire structurale du français: nom et pronom. J. Dubois définit le syntagme nominal comme un élément de l'énoncé minimal. Comme ce syntagme se compose d'un noyau et de satellites, nous dégagerons d'abord le noyau en examinant trois phénomènes l'affectant: l'élision, le renforcement et la substitution; nous considérerons ensuite les satellites, c.a.d. les déterminants grammaticaux et lexicaux.

A. Le noyau du syntagme nominal (c.a.d. nom ou pronom sans déterminant).

a) l'élision.

Nous avons constaté une élision du noyau dans les exemples suivants:

1-on rentre jamais quinze dans cuisine. (BS 9)
(mis pour: on rentre jamais quinze personnes)

2-mais pas des comme ceux-là. (BS 14)
(mis pour: mais pas des timbres comme ceux-là)

3-pas d'la vraie fourrure, mais d'la synthétique. (BS 29)
(mis pour: mais d'la fourrure synthétique)

4-j'vas prendre les grosses d'en avant. (EP 25)
(mis pour: les grosses sections d'en avant)

Ces exemples mettent en valeur la loi de l'économie, c.a.d. la réduction du coût de l'information. J. Dubois affirme:

"Le message parlé se développe dans une situation et dépend à chaque instant de cette situation... L'émetteur modifie le message pour le rendre conforme à la traduction de l'expérience jugée la plus efficace."
(24)

Dans les quatre cas mentionnés, le contexte réduit à tel point la valeur informative de l'élément nominal que ce dernier peut être omis sans diminuer la quantité d'information à transmettre. Nous réalisons que ce phénomène n'est pas particulier à notre corpus et qu'il se rencontre couramment dans le français parlé lorsque le référent est explicite.

b) le renforcement .

Nous entendrons par renforcement la présence simultanée de deux segments: le référé (substantif) et le référent ou anticipant (substitut). Le principe de l'économie du message codé nous oblige normalement à choisir l'un ou l'autre. Or dans les exemples suivants, nous trouvons les deux à la fois. Lorsque nous traiterons de l'expressivité, nous tâcherons d'éclaircir un tel choix. Nous distinguerons donc deux cas de renforcement.

i) lorsque le syntagme nominal est en position sujet.

ex. 1-la femme du mort, a m'a donné une recette. (BS 41)

2-son docteur, y y'avait dit. (BS 41)

3-Francine a dit jamais rien elle. (EP 28)

4-la ptite bougraisse, a vous en a tu décroché des prix. (BS 44)

ii) lorsque le syntagme nominal est en position objet.

ex. 5-j'vas en avoir une tondeuse. (BS 28)

6-on en rencontre pas des Germaine Lauzon. (BS 37)

Dans les exemples 1-2-3-4-, le substitut est référent puisqu'il porte sur des segments émis antérieurement; dans les exemples 5-6-, le substitut est anticipant puisqu'il porte sur des segments émis

postérieurement. Nos exemples indiquent que le substitut se distribue selon sa position et sa fonction.

c) la substitution .

Dans cette discussion, nous tâcherons de mettre en évidence les formes particulières et les emplois particuliers des substituts suivants: les pronoms personnel, démonstratif et relatif-interrogatif. Nous ne parlerons pas des pronoms possessifs car, lorsqu'ils apparaissent dans notre corpus, ils adoptent la forme normale. De par sa fonction, le substitut est constituant immédiat de l'énoncé ou constituant immédiat du syntagme, c.a.d. qu'il remplace un syntagme nominal entier ou une partie de ce syntagme. Avant de présenter les formes, nous voulons préciser qu'à la manière de J. Dubois, nous incluerons les pronoms (on, en) dans la catégorie des référents personnels.

J. Dubois s'explique en affirmant:

"La fonction de on est de se référer d'abord à tout ce qui n'est pas (je et tu), (nous et vous), c.a.d. à ce qui ne s'identifie pas avec les interlocuteurs pris séparément ou en groupe." (25)

L'auteur distingue deux types de substituts: les substituts d'animés et les substituts d'inanimés; nous incluons on et en respectivement dans la première et deuxième catégorie. On peut noter que le pronom on entre en commutation seulement avec un substitut-sujet alors que en entre en commutation seulement avec un substitut-objet.

1) le pronom personnel. (mentionnons la présence des formes normales suivantes: je, tu, elle, nous, vous, moi, me, le, la).

-en position sujet.

Formes:

1ère personne du singulier.

[z]

ES

je

[s] /verbe être

ex. 1-j'vas y téléphoner.(BS 10)

[st] /verbe être un/une

2-chus certaine que. (BS 8)

3-ch't'une maudite...(BS 36)

morphème zéro

4a-veux pus te voir.(BS 61)

b-me suis fait prendre.
(EP 17)

2ème personne du singulier.

[t] /voyelle

tu

5a-quand t'es t'à genoux.
(AT 78)

b-t'as menti. (BS 66)

3ème personne du singulier.

[i] /consonne

il

6-y m'demande. (BS 8)

[j] /voyelle

7-y'avait l'air fin. (BS 8)

morphème zéro

8a-demain faudrait aller.
(AT 37)

b-me semblait ben aussi.
(BS 58)

neutre générique.

[ty] /consonne

on

9-tu viens que t'es telle-
ment spécialisé. (AT 63)

[t] /voyelle

10-quand t'arrives à quarante
ans pis que tu t'aperçois
que t'as rien. (BS 66)

[vu]

11-désâmez-vous pour élever ça
pis que c'est que ça vous
rapporte. (BS 9)

[nuzot] + õ

12-nous autres on est encore
là. (BS 40)

3ème personne du singulier féminin.

[a] /consonne	<u>elle</u>	13-pis a veut. (BS 10)
[a1] /voyelle		14-qu'a'l'arrive pas. (BS 14)
morphème zéro		15a-est pas plus belle. (BS 12) b-a donc le tour de... (BS 24)
[ɛ1]		16-elle, la niaiseuse, a'l'épluchait les... (BS 24)

(Il faut noter que la forme elle n'apparaît qu'en position de renforcement ou comme pronom disjoint.)

3ème personne du pluriel.

[i] /consonne	<u>ils</u>	17-si y font ça. (EP 13)
[j] /voyelle		18-c'est des fles qu'y ont... (BS 17)
morphème zéro / verbe être		19-sont pas arrivés. (BS 8)
[øzot + i]		20-eux-autres y disent. (EP 53)

3ème personne du pluriel féminin.

[i] /voyelle et consonne	<u>elles</u>	21a-y y penseront plus. (BS 50) b-les deux filles braillent parce qu'y couchent. (AT 55)
[j] /voyelle		22-les femmes tiennent ca- chées parce qu'y ont honte. (AT 57)

Nous constatons que la plupart des pronoms-sujets subissent des chan-

gements de forme; ceux-ci se réalisent soit par la syncope de voyelle, soit par la chute de consonne. La syncope de la voyelle se retrouve dans les exemples 1- à 5-. P. Guiraud prétend que la syncope des voyelles et principalement des voyelles atones constitue l'une des caractéristiques phonétiques du FP (26). Nous verrons plus tard que ce phénomène s'étend également aux pronoms-objets de même qu'aux déterminants grammaticaux.

La chute de la consonne se retrouve dans les exemples 6-7-13-17-18-21-22.

Nous pouvons remarquer que la consonne concernée est la liquide [l] en position finale. Selon G. Sankoff, [l] en position finale est plus susceptible de tomber quand le segment suivant est une consonne.

Certains exemples présentent un cas d'assimilation consonantique (ex. 2-3-); celle-ci se retrouve amplement dans notre corpus.

Ex. a-j't'un fou	[st ^v ɥ fu]	(EP 58)
b-je sais pas	[s ^v e pa]	(EP 48)
c-je serais	[s ^v ra]	(EP 13)
d-que je fasse	[kə ^v s fas]	(EP 57)

Dans tous ces exemples, y compris les exemples 2-3-, il s'agit de l'assimilation de la sonorité de l'affriquée [ʒ^v]; dans les exemples a-b-c-, l'assimilation provient de la sifflante sourde [s]; dans l'exemple d-, elle provient de la chuintante sourde [f]. Le changement de forme continue parfois jusqu'à l'élision complète du pronom (ex. 4-8-15-19-) ou, le mouvement contraire, jusqu'à l'adjonction d'un pronom disjoint (ex. 16-20-). Notons que l'élision se pratique surtout dans les contextes suivants: (auxiliaire, verbe impersonnel).

Les variantes de on (tu, t', vous, nous autres on) présentent beaucoup d'intérêt. En effet, J. Dubois définit on comme un segment représentant la suppression de la personne. Or, dans notre corpus, on est souvent réalisé par des formes de référents personnels. Par conséquent, nos exemples infirment la théorie de J. Dubois.

-en position objet.

Formes:

1ère personne du singulier.

[mwe]	<u>FS</u> <u>moi</u>	ex. 23-touche moé pas. (AT 51)
[m]		24-y' m'demande. (BS 8)
morphème zéro		25-pis v'la rendu que j'vas. (BS 12)

1ère personne du pluriel.

[nuzot]	<u>nous</u>	26-le nez sur nous autres. (BS 22)
---------	-------------	------------------------------------

2ème personne du singulier.

[twe]	<u>toi</u>	27-pis tiens toé ben. (BS 11)
-------	------------	-------------------------------

2ème personne du pluriel.

[vuzot]	<u>vous</u>	28-attention à vous autres. (EP 38)
---------	-------------	-------------------------------------

3ème personne du singulier.

[le]	<u>le</u>	29-promets moé lé. (BS 42)
morphème zéro		30-v'la rendu qu'y nous parle latin. (BS 22)

Nous remarquons que l'élision du pronom-objet se pratique uniquement dans la construction présentative.

En plus du changement de forme par simplification, notre corpus indique deux autres phénomènes apparaissant dans la structure impérative négative: -un changement de forme par régularisation; -un changement de position.

Soit les exemples suivants: 23-touche moé pas. (AT 51)
29-promets moé lé. (BS 42)

La forme régulière se traduirait comme suit: -ne me touche pas
-promets le moi

C'est dans l'exemple 23- seul, que l'on trouve le changement de forme par régularisation. Par ceci nous entendons l'adoption de la forme tonique du pronom de la structure affirmative [mɔ̃=mwe]; et c'est dans les deux exemples 23-29- que l'on trouve le changement de position, c.a.d. l'adoption de la position du pronom-objet dans la structure

affirmative. Ainsi: -ne me touche pas touche moé pas
promets le moi promets moé lé.

La structure de l'exemple 29- nous incite à croire à une régularisation positionnelle d'après une structure dans laquelle l'objet serait un substantif (ex. -promets moi le disque -promets moi le). Ces changements de forme et de position se pratiquent beaucoup dans la langue populaire (27).

Nous réaffirmons que la forme (pronom + autres) semble être plus fréquente que la forme de pronom seul en position-objet. Du point de vue morphologique, les formes des exemples 23-27-29- présentent une variation vocalique. En effet, le [a] précédé de la semi-voyelle [w] subit une fermeture en syllabe ouverte. Ce phénomène se retrouve

également dans le domaine lexical. Nous sommes conscients du caractère archaisant de cette variation. De plus, l'exemple 32- (lui=[i]) révèle une réduction du groupe vocalique. Un phénomène semblable se retrouve dans le lexique. Ex.-je me suis habillé [zmɔsy] (EP 50)
-puis [pi] (EP 24)

ii) le pronom démonstratif. (les formes normales suivantes apparaissent dans notre corpus: ça, ceux-là, celle).

Formes:

[si]	<u>FS</u> <u>ceci</u>	ex. 38-t'en rappelles-tu de ci...de ça? (AT 70)
[sɥila]	<u>celui-là</u>	39-ah! cui-là. (BS 58) (28)
[lesɔz]	celles	40-les ceuses qui le méritent pas. (BS 12)

Les trois exemples ci-dessus subissent un changement de forme. Les exemples 38-39- présentent une simplification. Dans l'exemple 38-, il s'agit de la syncope d'une syllabe, tandis que dans l'exemple 39-, il s'agit concurremment de la chute du [ɥ] en position intervocalique de même que de la syncope du schwa. Nous verrons plus loin que la syncope du schwa est fréquente dans la catégorie des démonstratifs (substitut et déterminant); dans l'exemple 40-, il s'agit d'une forme archaïque à laquelle on attribue une fonction de substantif et que, par conséquent, on accompagne d'un déterminant. Il faut signaler que cette forme n'apparaît qu'une seule fois et qu'elle présente une connotation sémantique (ruralité).

iii) le pronom relatif-interrogatif.

A la manière de J. Dubois, nous considérons que les pronoms relatifs et interrogatifs font partie d'un même ensemble. Certains sont relatifs dans le cas où ils se réfèrent à un syntagme nominal antécédent; certains sont interrogatifs dans le cas où ils se réfèrent à un syntagme nominal anticipé. (29). Signalons la présence des formes normales suivantes: (qui, que, quoi, où, est-ce qui/que, laquelle, lequel, quel, quelle). Les formes suivantes subissent des emplois particuliers:

Formes:

[kə]	<u>FS</u> <u>dont</u>	ex.41-du vieux linge que j'avais pas besoin. (BS 25)
[kə]	<u>où</u>	42-d'aller chez celle qu'on va jouer. (BS 55)
[kəse]	<u>quoi</u>	43-j'savais pas que c'est dire. (BS 8)
[kɛl]	<u>laquelle</u>	44-quelle donc, Mlle Verrette? (BS 30)
[kɛl]	<u>lequel</u>	45-j'sais pas si tu sais quel je veux dire. (AT 78)
[kəsek]	<u>ce que</u>	46-t'en rappelles-tu de que c'est que t'as dit? (BS 34)
[kəseki]	<u>qu'est-ce qui</u>	47-que c'est qui te prend toé? (BS 34)
[kiseki]	<u>qui est-ce qui</u>	48-qui c'est qui est en train de... (AT 67)

On remarque aux exemples 41-42 que la forme générique que remplace les variantes combinatoires (dont, où) et qu'elle se charge alors d'exprimer les rapports de chacune de ces variantes; il s'agit donc d'une simplification formelle; dans les formes des exemples 44-45-, on remarque l'annulation de l'opposition (féminin-masculin); cette

annulation permet aux formes des exemples 44-45- de mieux s'intégrer au système des interrogatifs-relatifs qui généralement omet cette distinction, (ex. qui, que, quoi, où); ces mêmes exemples confirment le faible rendement fonctionnel des formes dites de suppléance (lequel, laquelle, etc.)(30). Enfin dans les formes emphatiques (31) des exemples 46-47-48-, on note le rejet de l'inversion; ce phénomène est examiné dans notre section sur l'interrogation.

B. Les déterminants grammaticaux.

Dans cette section, nous limiterons notre description aux formes particulières de l'article défini, du morphème de, du possessif, du démonstratif et du numéral.

a) l'article défini.

L'article défini est également représenté par les formes normales suivantes: (le, la, les).

Formes:

[a]	<u>FS</u> <u>la</u>	ex. 1-su'a rue. (AT 53)
morphème zéro		2-à porte. (BS 8) 3-à mauvaise place. (BS 55) 4-dans cuisine. (AT 40) 5-dans même chambre. (AT 55)
[e]	<u>les</u>	6-[sorti e məb] (EP 48)
[e]+z de liaison		7-su'es épaules. (BS 10)
morphème zéro		8-[dè kōfyzjō] (EP 41)

Nous remarquons dans les exemples 1-7- une simplification par chute de la consonne; cela pose un problème au niveau de la liaison qui se fait comme suit: [sya], [sye]. Cette chute de la consonne s'apparente à celle des pronoms-objets (la, les, lui). Dans ce même article que

nous avons déjà cité, G. Sankoff soutient que [l] en position initiale est plus susceptible de tomber quand le segment précédent est une voyelle, c.a.d. quand il se trouve en position intervocalique. Cette hypothèse se vérifie dans tous nos exemples. Cependant dans les exemples 1-7-, il faut noter la chute concurrente du [r]. Dans les exemples 2-3-4-5-8-, le processus de simplification se poursuit jusqu'à la disparition formelle de l'article. Il faut noter que de tels énoncés supposent toujours qu'un référent soit donné dans la situation, (ex. la porte dont on parle). L'exemple 8-, indique en plus, une assimilation partielle de la voyelle; en effet, la voyelle [ɛ] assimile partiellement la nasale [ã]; le résultat donne [ɛ̃].

Ce phénomène se retrouve dans les exemples tels que:

- dans les clubs [dɛ̃] (EP 33)
- dans les cheveux [dɛ̃] (EP 51)

G. Sankoff rapporte, de plus, que la proportion d'élision du [l] dans l'article les est plus faible que pour les articles la et le; elle prétend que ceci est dû à la somme d'information portée par les. Enfin elle constate que l'environnement influence l'élision du [l].

"A preceding vowel environment is much more conducive to [l] deletion than a preceding consonant environment". (32)

b) le morphème [de].

Soit les exemples suivants: 1-y'a assez des belles affaires. (BS 11)
2-on est des vieilles amies. (BS 50) 74
3-y'en reste encore trop des gars. (AT 63)

Nous sommes ici en présence de l'article partitif; en effet, dans les exemples ci-dessus l'utilisation du morphème des est conforme à la grammaire traditionnelle qui reconnaît l'utilisation du partitif (du, de la, de l' , des) pour indiquer un découpage, une quantité indéfinie ou massive (33). Ce en quoi notre corpus diffère, c'est dans la conservation de cette même forme dans des cas où la grammaire indique un passage de la forme des à de. On serait donc en présence d'un phénomène de simplification par régularisation formelle où la forme des s'étend aux contextes réclamant ordinairement la forme de: ces contextes étant: (devant un substantif adjectivé: ex. 1-2-) ou (après un adverbe de quantité: ex. 3-).

c) le possessif.

Formes.

Toutes les formes régulières apparaissent dans notre corpus; de plus, les trois formes suivantes: (leur, notre, votre) présentent une variable. Cette variable se manifeste par la chute du [r] en position finale et dans un groupe consonantique (TR).

FS

[lɛ]	<u>leur</u>	ex. 1-la fin de leu vie. (AT 87)
[nɔt]	<u>notre</u>	2-not soeur. (BS 18)
[vɔt]	<u>votre</u>	3-vot faute. (BS 33)

L'exemple 1- s'apparente à la forme de pronom démonstratif que nous avons vue plus tôt; on peut noter que la chute du [r] entraîne une fermeture de la voyelle ([α > ø]); quant à la chute du [r] à l'intérieur d'un groupe consonantique, nous pouvons dire que ce phénomène se retrouve fréquemment dans notre corpus. Ex.

-autre	{ot}	(EP 24)
-quatre	{kat}	(EP 40)
-battre	{bat}	(EP 53)
-mettre	{mɛt}	(EP 55)
-disparaître	{disparɛt}	(EP 50)
-bâdrent	{bɑd}	(EP 24)
-pauvre	{pov}	(EP 14)

P. Guiraud considère que la réduction des groupes consonantiques en général est une caractéristique du FP (34). Notre corpus confirme ce fait en réalisant les groupes PL, BL en [p] et [b]. Ex.

-exemple	{ɛkzɑp}	(EP 48)
-invisible	{ɛvizɪb}	(EP 48)
-meuble	{mɔb}	(EP 48)
-capable	{kapab}	(EP 25)

Emplois.

Nous avons noté de plus que le déterminant possessif joue un rôle particulier dans certains exemples de notre corpus. Nous avons deux groupes d'exemples: l'un où le déterminant se rapporte à un nom commun; l'autre où le déterminant se rapporte à un nom propre. Dans les deux cas, le déterminant donne de l'emphase au substantif et produit un effet stylistique d'exclusivité; celui-ci est encore plus fort dans le cas du deuxième groupe puisque la détermination n'y est pas nécessaire. Soit les exemples suivants:

1) devant un nom commun.

- 1-mon gars des brosses est revenu. (BS 32)
- 2-le gars qui me vend ma viande. (BS 46)
- 3-trois paires de souliers dans ma semaine. (EP 17)

4-tu vas pouvoir faire ta martyre. (AT 39)

ii) devant un nom propre.

1-j' plains assez mon Bernard. (BS 24)

2-le voyage de noces de sa Claudette. (BS 17)

3-la v'la qui recommence avec son Europe. (BS 14)

4-tu t'es pas encore aperçue que ton Robert. (BS 9)

d) le démonstratif.

En plus de la forme régulière (ces...là), nous avons noté les formes particulières des exemples suivants.

Formes.

FS

[stə]	<u>ce</u>	ex. 1-c'te déguisement. (AT 39)
[s...isIt]	<u>ce...ci</u>	2-c'mois icitte. (BS 55)
[stə...la]	<u>ce...la</u>	3-c'te soir-là. (AT 56)
[s...la]		4-c'gars-là. (BS 60)
[stə...la]	<u>cette...la</u>	5-c'te maison-là. (BS 64)
[s...la]		6-c'maison-là. (BS 23)
[st]	<u>cette</u>	7-c't'année. (BS 11)

Dans les exemples 3-5- et 4-6-, on remarque la neutralisation de l'opposition féminin/masculin au profit d'une forme unique qui fonctionne aussi bien avec les nominaux masculins que féminins. En tant qu'usager du "québécois" nous-mêmes, nous pouvons affirmer que les formes en là (ex. 3-4-5-6-) semblent préférées aux autres formes (ex. 1-2-7-) (35). Une fois de plus, nous avons le phénomène de syncope de la voyelle; le lexique nous permet de constater que ce phénomène s'étend même à des groupes syntaxiques tels que:

-c'est pas pour moi [spa] (EP 25)
-c'était [sta] (EP 25)
-c'est à vous [sta] (EP 33)
-c'est tu elle? [sty] (EP 53)

e) le numéral.

Ce déterminant se distingue uniquement dans son emploi. Nous remarquons, en effet, l'utilisation de deux numéraux conjoints. Notons que ce phénomène n'est pas propre à notre corpus et qu'il se rencontre fréquemment en français parlé. Soit les exemples suivants:

1-y m'a vendu deux trois brosse. (BS 32)

2-Mme Baril a dans les trente-sept trente-huit ans. (BS 43)

C. Les déterminants lexicaux.

Par déterminant lexical, nous entendons les phénomènes de qualification et de quantification. Pour situer ces derniers, nous nous référons aux principes de B. Pottier. Selon lui, le substantif peut être soumis à une adjectivation; celle-ci se compose d'une qualification et parfois d'une quantification de cette qualification. M. Pottier explique que la qualification se réalise par les traditionnels adjectifs alors que la quantification se réalise par les traditionnels adverbes. Il précise que le quantificateur marque le degré de l'adjectivation. Il donne l'exemple suivant.

-un repas	bien	maigre
(substantif)	(quantificatif)	(qualificatif) (36)

Par nos exemples, nous tâcherons de montrer jusqu'à quel point la langue de notre corpus est conforme à une telle classification; nos exemples ne feront pas tant preuve d'originalité que de variété dans la composition du système complémentaire de la qualification et de la quantification.

a) la qualification.

- Ex. 1-Cré Mme Ouimet. (BS 29)
2-une saprée folle. (BS 23)
3-des enfants bouchés. (BS 10)
4-vous avez la tête assez croche. (AT 68)
5-Bernard, mon plus vieux. (BS 23)
6-un écoeurant de mari. (BS 66)
7-faire des drames à noirceur. (BS 50)
8-une tempête de neige à tout casser. (BS 32)
9-les yeux dans le beurre. (AT 70)
10-sa bouche en trou de cul de poule. (BS 54)

Aux exemples 1-2-3-4-5-, on a la forme simple de l'épithète; aux exemples 7-8-9-10-, on a un groupe prépositionnel; à l'exemple 6-, il s'agit du phénomène de transposition (37). En effet, il s'agit d'une transgression de la fonction habituelle des catégories grammaticales; ce même exemple s'apparente à un exemple fourni par P. Guiraud: "un cochon de métier" (38).

b) la quantification.

- Ex. 11-si t'avais deux cennes de bon sens. (AT 61)
12-en plein dans ton genre. (BS 8)
13-c'a pas de saint grand bon sens. (BS 10)
14-elle est ben que trop demoiselle. (BS 64)

Ces quelques exemples montrent une fois de plus une variété de construction; à l'exemple 11-, la quantification se manifeste par un syntagme nominal; à l'exemple 12-, par un groupe prépositionnel; à l'exemple 13-, par deux adjectifs conjoints et enfin à l'exemple 14-, par un adverbe. Tout comme pour le qualificateur, la diversification formelle du quantificateur suppose une plus grande flexibilité syntaxique. Nous pouvons constater que les diverses formations (qualification et quantification) de notre corpus dérogent de la classification offerte par B. Pottier; elles illustrent ce que P. Guiraud appelle la transposition, c.a.d. la possibilité des catégories grammaticales d'interchanger les relations qui leur sont habituellement désignées par la grammaire tra-

traditionnelle (39). Cette disponibilité devient un facteur important de la syntaxe expressive.

II - 4. Le syntagme verbal.

Le syntagme verbal se définit comme un constituant immédiat de l'énoncé au même titre que le syntagme nominal; tous deux contribuent à la réalisation de l'énoncé minimal. Tout comme le syntagme nominal, il est formé d'un noyau (verbe, auxiliaire-participe) et de satellites (qualification, quantification). Nous nous arrêterons d'abord au noyau. En examinant celui-ci, nous avons observé des formes divergentes au niveau de l'accord (genre, nombre) et au niveau des temps. Nous reporterons à la fin de ce chapitre l'étude des temps puisque ceux-ci se manifestent dans l'énoncé tout entier (40). Puis nous examinerons la qualification et la quantification; enfin nous analyserons quelques modifications affectant le syntagme verbal et l'énoncé tout entier.

A. Le noyau du syntagme verbal.

A ce niveau, nous nous sommes strictement intéressés au phénomène de l'accord.

a) l'accord. (ce que J. Dubois appelle la cohésion entre les diverses parties de l'énoncé).

Nous avons observé principalement le phénomène de syllepse (41); ce que P. Guiraud appelle l'accord sémantique. En effet, dans les exemples qui suivent, nous verrons que l'accord en nombre s'effectue selon le sens et non selon la grammaire.

- Ex. 1-le monde reviennent. (BS 13)
2-le monde sont donc bien élevés. (BS 37)
3-c'est du monde qui sont pas ben propres. (BS 15)

Ce phénomène se produit fréquemment en présence des substantifs collectifs. Les exemples qui suivent indiquent que la forme c'est n'est plus sentie comme un verbe mais plutôt comme un présentatif égal à voici/voilà, et donc invariable.

- Ex. 4-c'est les cloches qui me réveillent. (EP 59)
5-c'est des souvenirs. (BS 31)
6-des fois les filles qui se font prendre, ce sont pas de leur faute. (BS 65)

Nous pourrions interpréter le cas de l'exemple 6- comme un phénomène d'hypercorrection. Signalons enfin la présence d'une forme inconnue qui apparaît une seule fois dans notre corpus. Ex. -les vlon (BS 38)

Il se peut que cette forme provienne d'une analogie phonétique avec une forme de conjugaison de verbe: (singulier: le voila
pluriel: les vlon) (42)

Nous avons noté une régularisation formelle dans la conjugaison du verbe; celle-ci s'effectue au profit de la 3ème personne du singulier.

- Ex. 7-c'est moé qui va partir, d'abord. (BS 51)
8-Moi qui a jamais aimé les promenades. (EP 17)
9-c'est moé qui l'a payé. (AT 50)

D'un relevé rapide de nos exemples, nous pouvons poser la prédominance de l'auxiliaire avoir sur l'auxiliaire être.

- Ex. 10-j'ai resté surpris. (BS 8)
11-j'ai déjà sorti avec. (BS 26)
12-depuis qu'y a passé à télévision. (BS 54)

B. Les modifications.

- a) la qualification et la quantification.

Le syntagme verbal est lui aussi pourvu de l'adjectivation (43).

B. Pottier nous fournit un exemple de chacun d'eux.

-(qualificateur) il mange lentement.

-(quantificateur) Pierre mange beaucoup. (44)

Dans la perspective de ces principes, nous dégagerons les principaux types de qualificateurs et de quantificateurs apparaissant dans notre corpus. Notre but n'est pas de chercher l'innovation mais plutôt la variation dans la composition. Il nous a semblé pertinent de classer les qualificateurs et les quantificateurs selon les critères suivants: la classe à laquelle ils appartiennent et la position qu'ils occupent dans l'énoncé. Notre classification s'effectuera selon la taxonomie de la grammaire traditionnelle. Pour les cas difficiles, nous avons procédé à des exercices de substitution qui nous ont permis de les identifier. Pour être bref, nous utiliserons les énoncés qui contiennent à la fois un qualificateur et un quantificateur.

Position I

Qualificateur

- 1-y'était ennuyant
- 2-chus pauvre
- 3-est bonne
- 4-y devient fou
- 5-y parlait ben

Position II

Quantificateur

- à mort. (BS 53)
- comme la gale. (BS 12)
- en écoeurant. (BS 30)
- raide. (BS 12)
- en s'il vous plaît.
(BS 8)

Position I

Quantificateur

- 0-t'es ben
- 7-penser tout
- 8-chus toute

Position II

Qualificateur

- amanchée. (BS 56)
- croche. (AT 81)
- à l'envers. (BS 55)

9-c'est ben
10-mais m'a donc sortir

de valeur. (BS 64)
par la porte d'en
avant. (BS 57)

Quelques exemples supplémentaires nous feront voir une quantification du quantificateur déjà présent. Dans notre corpus, cette sur-quantification se réalise par le groupe adverbial (ben + que + trop).

Ex. 11-c'est ben que trop pâle. (BS 43)
12-est ben que trop demoiselle. (BS 64)
13-j'aime ben que trop mon indépendance. (EP 86)
14-j'aurais ben que trop peur. (BS 28)

Cet échantillon de formes montre l'interchangeabilité positionnelle du qualificateur et du quantificateur en relation avec la classe dans laquelle chacun s'inscrit (adjectif, adverbe, groupe prépositionnel ou adverbial). Quant à la composition du quantificateur et du qualificateur employés séparément, elle ne diffère en rien de celle que nous avons décrite dans les exemples 1- à 10-. Le trait le plus caractéristique demeure dans la diversité formelle du qualificateur et du quantificateur; cette variété ne fait que mieux servir la cause de l'expressivité dont nous verrons les moyens dans une section spéciale.

b) l'interrogation.

Comme nous l'avons déjà souligné, cette modification, de même que la négation, s'exerce d'une part, sur le noyau du syntagme verbal, d'autre part, sur l'énoncé en entier. Nous essaierons donc de mettre en évidence les différentes constructions interrogatives de notre corpus. Nous constatons l'utilisation de quatre types de construction interrogative; d'abord le groupe périphrastique est-ce que/qui s'alliant à tout autre interrogatif (comment, quand, où, pourquoi); puis l'adjonction au verbe de la particule tu, l'intonation et enfin l'inversion simple. Il faut cependant mentionner l'utilisation

minimale de l'inversion.

i) le groupe est-ce que/qui.

La lecture de notre corpus nous permet de conclure que le groupe périphrastique est de loin la construction la plus utilisée; mais il faut noter qu'elle n'apparaît pas sous cette forme inversée; elle prend plutôt la forme c'est que/qui.

- Ex. 1-que c'est qu'y disait toujours? (BS 8)
2-qui c'est qui est en train de...(AT 67)
3-comment c'est que tu parles? (BS 47)
4-quand c'est que vous l'attendez? (BS 10)
5-où c'est qu'y sont allés donc? (BS 15)

Ce dernier exemple possède une variante.

6-ousqu'y sont toutes, donc, les livrets? (BS 68)

Cette variante est issue de la forme normale où est-ce qui, après une réduction phonétique, en l'occurrence, la chute de la voyelle. Ainsi -où est-ce qu'ils sont > ousqu'ils sont > ousqu'y sont.

Ce fait se vérifie amplement dans toute l'oeuvre de M. Tremblay.

ii) la particule tu.

On observe ici que l'adjonction au verbe de la particule tu confère à l'énoncé la valeur interrogative. Cette particule correspond au ti du FP (45). Y. Szmidt, dans un article sur la phrase interrogative en français canadien, suppose que la particule tu a remplacé ti sous l'influence analogique du pronom personnel tu dans une phrase telle que: -tu regardes tu la télévision?

- Soit nos exemples: 7-c'tu assez beau, hein? (BS 11)
8-a vient-tu? (BS 12)
9-on peut tu commencer à coller (BS 14)
10-j'peux tu y dire de vnir. (BS 10)
11-ça prend tu une saignée folle? (BS 23)
12-tu veux tu Henri? (EP 43)
13-ta chambre est tu encore pleine? (AT 66)
14-y'a tu quequ'chose de plus écoeurant? (AT 63)

iii) l'intonation.

Il va de soi que ce procédé n'est pas typique de M. Tremblay; il est même considéré comme la construction interrogative la plus fréquente du FS (46). Ce n'est cependant pas le cas pour notre corpus. En voici tout de même deux exemples.

-15-vous êtes essoufflées. (BS 39)

-16-mon Dieu, a pas eu trop de mal toujours. (BS 19)

iiii) l'inversion simple.

La structure interrogative avec inversion de l'ordre sujet-verbe est relativement rare dans notre corpus; elle existe néanmoins dans les exemples suivants:

-17-faut tu toute coller ça à soir? (BS 25)

-18-y va tu y avoir des prix de présence? (BS 54)

La forme tu de ces exemples provient d'un glissement phonétique de la forme du pronom il précédée du t de liaison: [ty] : tu < [ti] : ti < [til] : t'il.

Encore plus rares sont les exemples de structure interrogative du type: interrogatif + inversion. On n'en a relevé qu'un seul.

-19-où sont mes timbres? (BS 68)

Il faudrait signaler la présence de l'élément pour que c'est faire que qui semble être une variante de pourquoi. Ex.

-20-tu savais que j'recevais à soir, pour que c'est faire que t'es pas revenue...(BS 33)

-21-pour que c'est faire. (BS 12)

-22-pourquoi que ça m'arrive toujours à moé? (BS 60)

-23-pour que c'est faire qu'elle, a gagnerait... (BS 12)

-24-j'sais pas pourquoi j's'rais polie. (BS 34)

-25-j'sais pas pourquoi y y'avaient mis c't'habit-lâ. (BS 42)

La première conclusion que l'on peut tirer, c'est que la structure interrogative de notre corpus s'apparente en un point fondamental à celle du FP par le rerus de l'inversion, c.a.d. le rétablissement

de la forme progressive (sujet+verbe) (ex. 7- à 13- et 20- à 23-) (47). Ce phénomène se retrouve même à l'intérieur du groupe périphrastique est-ce qui/que (ex. 1- à 5-). La deuxième conclusion infirme celle que propose Y. Szmidt; cet auteur a en effet conclu que l'inversion simple possédait la plus grande fréquence d'occurrence parmi ses informateurs. Notre corpus révèle que l'inversion simple est relativement rare et que les autres constructions sont de loin les plus répandues. Cette différence dans les résultats provient peut-être de la sélection des échantillons effectuée par Y. Szmidt; ceux-ci reflétaient peut-être une classe aisée. Cette différence pourrait également provenir du caractère littéraire de notre corpus. Signalons qu'en tant qu'informateur, nous optons plutôt pour la première hypothèse.

c) la négation.

Nous nous attarderons principalement aux énoncés contenant des éléments négatifs tels que: (pas, plus, jamais, rien, partout, personne). Soulignons que dans tous les cas, la négation se réalise sans la particule ne. Les exemples qui suivent (1- à 12-) se singularisent strictement par l'omission de la particule ne.

-pas; pus; jamais.

- Ex. 1-j'savais pas que dire. (BS 8)
2-que vous avez donc pas d'allure. (BS 9)
3-j'vas y dire de pas venir. (BS 10)
4-j'les plains pas partout. (BS 04)
5-dites-moé pas. (BS 14)
6-y raut pas. (BS 20)
7-c'est pas juste. (BS 12)
8-j'sais pus trop. (BS 8)
9-parle moé pus. (BS 9)
10-y reste presque pus d'huile. (AT 48)
11-pis ca pas pris de temps. (BS 8)
12-j'ai jamais de chance. (BS 57)
13-j'ai jamais rien faite de pas correct. (BS 50)

Dans les exemples 5-9-, il semble que la chute du ne provoque deux régularisations du pronom-objet:

-une régularisation de la forme: (c.a.d. l'adoption de la forme tonique de la phrase affirmative).

-une régularisation de la position: (c.a.d. l'adoption de la position du pronom-objet de la phrase affirmative).

On peut se référer à notre section sur le pronom personnel pour l'explication de ces régularisations. Nous présenterons plus loin l'élément partout.

Les exemples suivants montrent une construction qui n'est pas originale de M. Tremblay mais qui présente de l'intérêt; il s'agit de la préférence pour l'utilisation d'un qualificatif positif précédé de pas sur l'utilisation d'un qualificatif négatif. Soit les exemples suivants:

- 14-j'ai jamais rien faite de pas correct. (BS 50)
(mis pour incorrect)
- 15-c'est pus vivable. (BS 34)
(mis pour invivable)
- 16-est pas battable. (BS 29)
(mis pour imbattable)
- 17-toutes sortes d'affaires vraies, pis des pas vraies. (AT 73)
(mis pour fausse)
- 18-ça prend une pas grand'chose. (BS 64)
(mis pour vaurienne)

Dans certains cas, tel l'exemple 14-, l'élément de pas devient le substitut de toute une proposition. Ex. 14-

ES: je n'ai jamais rien fait qui ne soit pas correct.

Les deux derniers éléments négatifs (rien, personne) font catégorie à part puisqu'ils ne sont pas des adverbes mais bien des pronoms.

Cependant dans l'un de nos exemples, nous sommes portés à croire que

rien rait office d'adverbe. Examinons quelques exemples.

- 19a-on est pas icitte rien que pour placoter. (BS 21)
- b-vous avez rien qu'à guetter. (BS 16)
- c-j'ai rien qu'une chose à vous dire. (BS 16)

Ici rien que remplace seulement que en valeur d'adverbe négatif; par conséquent rien que acquiert la même valeur puisqu'il est un substitut. Les exemples qui suivent indiquent que les éléments (personne, rien) sont souvent le foyer de contradiction sémantique. Ex.

- 20-mais je connaissais pas personne. (BS 57)
- 21-ca m'rait rien pantoute. (BS 49)
- 22-tu s'rais mieux de pus y parler pantoute. (BS 68)

On ne peut terminer cet examen de la négation sans parler de l'élément pantoute. Selon R. Valin, cet élément proviendrait de la forme pas en tout, qui, elle, viendrait de la forme pas du tout (44). En procédant à des exercices de substitution, on réalise que cette hypothèse est valable. Ex.

- 23-j'comprends rien pantoute. (BS 9)
- 24-ça me surprendrait pas pantoute. (BS 64)
- 25Rien pantoute! (BS 12)

Il semble que l'élément pantoute ajoute à l'expressivité. Il faut signaler sa grande fréquence dans toute l'oeuvre de M. Tremblay. Cet examen de la négation nous permet donc de conclure à l'absence totale de la particule ne; à l'émergence du terme pantoute; à une régularisation formelle et positionnelle de certains pronoms; à une contradiction sémantique.

d) les temps du verbe.

Tout en nous limitant à l'examen des cas divergents, mentionnons que le passé composé et le plus-que-parfait sont les temps du passé les plus représentés dans notre corpus; de plus, notons que les temps du

l'futur, du conditionnel, de l'imparfait et la forme progressive offrent des variantes. Au futur simple, on substitue deux structures: d'abord la structure que l'on trouve en FS: (aller+infinitif) et la structure (être+pour). Au conditionnel, on substitue la même structure (être+pour), mais cette fois le verbe être prend le temps de l'imparfait. Pour certains emplois de l'imparfait, on trouve plutôt le conditionnel; enfin à la structure progressive (être en train de), on substitue la structure (être+après). Voyons quelques réalisations de ces structures.

1) le futur et le conditionnel.

Nous remarquons que le futur simple, en tant que tel, existe; mais il est relativement rare; on lui préfère plutôt les formes (être+pour) et (aller+infinitif).

- Ex. 1-pis chus pas pour les coller tu-seule. (BS 9)
2-on est pas pour coller ça tu-seule. (BS 8)
3-chus toujours ben pas pour me mettre à aller à taverne. (AT 71)
4-j'étais pas pour les laisser continuer comme ça. (BS 24)
5-est-tait pour commencer ses études. (BS 44)
6-t'étais pour être malade. (AT 40)
7-on va y aller certain. (BS 31)
8-j'vas appeler la police. (BS 38)
9-j'm'en va rentrer. (EP 46)
10-j'm'en va sur le balcon. (BS 23)
11-m'en va rencontrer quequ'un. (EP 18)
12-m'a dire comme vous. (BS 20)
13-m'a toutes vous assomer. (BS 69)

Les exemples 1-3- montrent que certains éléments peuvent s'intercaler entre le verbe être et la particule pour; ils indiquent le futur du présent; les exemples 4- à 6- indiquent le futur du passé. Les formes 7- à 10- sont le résultat d'une régularisation phonétique tandis que les formes 12- 13- sont le résultat d'une régularisation morphologique.

-la régularisation phonétique.

A la phrase 7-, on a une forme standard (va). Aux phrases 9-10-11-, on a un passage de la forme (vais) à (va). On pourrait interpréter ce phénomène comme une régularisation phonétique d'après la forme des 2ème et 3ème personne du singulier du verbe.

-la régularisation morphologique.

On trouve deux cas de régularisation morphologique; dans le premier cas (ex. 12-13-), on retrouve un phénomène similaire à celui qui se produit dans la construction impérative négative, c.a.d. la régularisation du pronom-objet atone (ex. ne me dis pas) d'après la forme du pronom-objet tonique de la construction affirmative (ex. dis-moi). Dans le cas qui nous concerne ici, cette régularisation s'effectuerait en quatre temps. D'abord a)l'installation du pronom tonique, b)la présence simultanée des deux formes du pronom (moi-je vas), c)la chute du pronom atone (moi vas), d)la réduction phonétique (m (oi v) as), ce qui finalement devient (m'a).

Le deuxième cas (ex. 9-10-11-) est celui de la forme réfléchie.

La forme initiale: je m'en vais - La régularisation phonétique: je m'en va - La disparition du pronom atone: m'en va.

Il est à noter que cette amputation morphologique ne s'effectue qu'à la 1ère personne du singulier. En tant qu'informateur, nous pouvons avancer que les formes suivantes, bien que n'étant pas apparues dans notre corpus, sont réelles et de fréquence non négligeable.

Ex. -m'en va sur la terrasse

-m'en va tu m'amuser! (mis pour: qu'est-ce que je vais m'amuser)

-m'a tu m'amuser! (idem)

-m'a m'en aller.

ii) la structure hypothétique.

En FS, la structure hypothétique complexe se formule de la manière suivante: (si + proposition avec un verbe à l'imparfait + proposition avec un verbe au conditionnel).

Dans la langue de notre corpus, les deux propositions adoptent généralement le temps du conditionnel.

Ex.1-si t'aurais pas toujours eu peur. (AT 84)

2-si ça s'rait grand. (AT 56)

3-même si on parlerait tout bas. (AT 41)

4-comme si j'aurais été une putain. (AT 52)

Au sujet du morphème ais de l'imparfait et du conditionnel, l'audition de la bande nous permet de constater qu'il se réalise en [a]; ce même trait s'étend au lexique, c.a.d. [ɛ] = [a].

Ex.-français (EP 23) [fr̃asa]
-cabaret (EP 57) [kabara]
-vrai (EP 51) [vra]

Mentionnons cependant que nous avons rencontré quelques structures conformes à celles du FS. En voici un exemple.

-5-si j'me retenais pas, j'braillerais. (BS 12)

Nous aurions tort de ne pas relever une structure hypothétique très intéressante et très répandue dans le parler québécois; elle est cependant très peu exploitée par l'auteur; elle se réalise avec le temps de l'infinitif (présent ou passé, selon le cas), en remplacement de la structure (si+ l'imparfait ou le plus-que-parfait). Ex.

-5-avoir su que c'était vrai, j't'aurais étranglée. (AT 65)
(mis pour: -si j'avais su que c'était vrai).

Le parler québécois abonde de ce type de construction, spécialement celle de l'infinitif présent. Ex.

-avoir le temps, je t'aiderais

-savoir la réponse, je te la dirais.

Notons que ce type de construction se réalise seulement quand les sujets des deux propositions ont le même référent.

iii) la structure progressive.

Nous terminons la section des temps du verbe par la structure progressive. En FS, celle-ci se formule ainsi: (être en train de + verbe infinitif). Dans notre corpus, on ne trouve qu'une occurrence de cette forme.

Ex. 1-qui c'est qui est en train de virer... (AT 67)

On lui préfère la forme (être + après). Dans notre corpus, cette forme se prête aux temps du présent, de l'imparfait et du conditionnel.

On peut avancer qu'elle se prête aussi bien au temps du futur.

Ex. 2-t'es après te pardonner. (BS 50)

3-penses-tu qu'on serait après s'engueuler...(AT 86)

4-Francine est après mettre la sienne. (EP 55)

5-y'était après se faire rôtir le... (EP 60)

II - 5. La préposition.

Nous verrons au chapitre du lexique que plusieurs prépositions de notre corpus subissent des glissements de sens et, par conséquent, entretiennent des rapports différents avec les constituants du syntagme où elles apparaissent. Nous remarquons, de plus, certaines particularités au niveau syntaxique; c'est à ces dernières que nous nous attarderons ici. En effet, notre corpus présente a) un cumul de prépositions, b) l'emploi absolu de la préposition.

a) le cumul de prépositions.

P. Guiraud considère ce phénomène comme un type de renforcement; il prétend que ce renforcement est nécessaire à cause du faible contenu

sémantique des prépositions (49).

Ex. 1-organiser une soirée pour dans un mois. (BS 54)

2-le mur se décroche d'après la maison. (AT 89)

3-sont toujours cachés en quelque part en arrière des portes. (AT 44)

4-enlever la chaise de par-dessous vous. (BS 19)

Dans les exemples 1-2-, nous avons le cumul de deux prépositions proprement dites; dans les exemples 3-4-, nous avons le cumul d'une préposition et d'un adverbe; cette distinction vaut pour autant que l'on conserve ces catégories étanches. Car il est un fait que les catégories de la préposition et de l'adverbe sont souvent transposées.

P. Guiraud affirme:

"En fait, il n'y a plus de différence formelle entre préposition et adverbe, le statut du signe n'étant plus indiqué que par sa place dans la chaîne parlée. C'est pourquoi, de même que l'adverbe fonctionne comme préposition, on peut utiliser les prépositions comme adverbe." (50)

b) l'emploi absolu.

On sait que, par définition, la préposition (ou locution prépositive) sert à introduire un élément qu'elle relie au reste de l'énoncé; la préposition a une fonction de démarcation (51). Or dans notre corpus, on remarque une élision de cet élément; le rapport étant assuré par le contexte. Soit les exemples suivants.

-5-j'ai déjà sorti avec. (BS 26)

-6-on dirait quasiment qu'est en amour avec. (BS 53)

-7-y'était pas mal caduc après. (BS 41)

-8-pis qu'y va m'aider à passer à travers. (BS 21)

Ce phénomène nous apparaît également une pratique de la langue populaire.

II - 6. La conjonction: que explétif.

Par cette dénomination, nous nous référons à ce que J. Dubois appelle le démarcatif (52) et à ce que P. Guiraud appelle la

"conjonction minimum" (53). En effet, ce dernier constate que certaines conjonctions du type (combien, comment, comme quand), par contagion avec des conjonctions du type (ainsi que, depuis que, pour que) s'adjoignent l'élément que. Ce dernier contribue à renforcer la conjonction déjà présente; il a aussi pour effet de surcharger l'énoncé. En voici quelques exemples.

- 1-tu le sais combien que je fais par semaine. (AT 47)
- 2-tu sais comment e'qu'y sont licheux. (AT 49)
- 3-commère comme que chus. (BS 18)
- 4-quand même que j's'rais un peu en r'tard. (BS 33)
- 5-pourquoi que ça m'arrive toujours à moé? (BS 60)
- 6-à quelle heure qu'elle a dit qu'elle arriverait? (EP 32)

Soulignons que cette utilisation du que est l'un des traits les plus caractéristiques de notre corpus; ce dernier présente un autre emploi de que qui semble plus difficile à régler; nous en tenterons tout de même l'explication. Soit les exemples suivants.

- 1-t'exagères assez que tu viens que t'es comique. (AT 79)
- 2-tu viens que t'es spécialisé. (AT 63)

Pour expliquer ce type de construction, nous recourons à un énoncé dans lequel l'élément que a un rôle de renforcement; à cet énoncé, nous faisons subir deux transformations: a)une transformation infinitive permettant l'élision de que, b)une transformation progressive permettant la récupération de la notion de progrès. Ex.

-tu cries tellement que tu viens que t'es fou.

a)transformation infinitive: tu cries tellement que tu viens à en être fou. b)transformation progressive: tu cries tellement que tu deviens fou. Procédons de même pour les deux exemples de notre corpus.

a)transformation infinitive: t'exagères assez que tu viens à en être comique - tu viens à être spécialisé. b)transformation progressive:

t'exagères assez que tu deviens comique - tu deviens spécialisé.

Il nous semble que les exemples de notre corpus n'effectuent pas les transformations et, par conséquent, conservent la structure initiale.

Notes

(18) St-Jacques-Fauquenoy M., (1972), p. 123.

(19) Martinet A., (1961), p. 116.

(20) idem, p. 128.

(21) idem, p. 128.

(22) idem, p. 108.

(23) Nous adoptons ici la terminologie de M. Dessaintes. Par "incidente", l'auteur entend des éléments introduits en cours d'énoncé dans une proposition ou dans une phrase où ils n'étaient pas prévus au départ de l'acte de communication.

(24) Dubois J., (1965), p. 103-104.

(25) idem, p. 113.

(26) Guiraud P., (1969), p. 102.

(27) idem, p. 42.

(28) idem, p. 42.

(29) Dubois J., (1965), p. 169.

(30) idem, p. 169.

(31) idem, p. 177.

(32) Sankoff G., (1971), p. 76.

(33) Chevalier J.C., (1964), p. 219.

(34) Guiraud P., (1969), p. 43.

(35) idem, p. 43.

- (36) Pottier B., (1968), p. 12.
- (37) Guiraud P., (1969), p. 56.
- (38) idem, p. 87.
- (39) Guiraud P., (1970), p. 69.
- (40) Dubois J., (1967), p. 176.
- (41) Grévisse M., (1964), p. 405.
- (42) Forme apparaissant lorsque le nom ou pronom régi est au pluriel
(cf. Glossaire du parler français au Canada, p. 699).
- (43) Ce terme s'entend dans l'acception que lui prête B. Pottier,
c.a.d. des phénomènes conjoints de la qualification et de la quantifi-
cation.
- (44) Pottier B., (1968), p. 23.
- (45) Guiraud P., (1969), p. 48.
- (46) Szmidt Y., (1968), p. 192.
- (47) Guiraud P., (1970), p. 90.
- (48) Valin R., (1955), p. 107.
- (49) Guiraud P., (1969), p. 86.
- (50) idem, p. 60.
- (51) Dubois J., (1965), p. 177.
- (52) idem, p. 177.
- (53) Guiraud P., (1969), p. 72.

CHAPITRE III

LEXIQUE

Le lexique de notre corpus offre les traits suivants:

1) les canadianismes, 2) les glissements de sens, 3) l'élargissement du vocabulaire déjà existant à l'aide des procédés suivants:

a) la dérivation, b) la composition, c) l'emprunt. Il va de soi que beaucoup d'éléments retrouvés dans le lexique de notre corpus ne sont pas typiques de l'auteur et qu'ils existent également dans certains dialectes français et en FP; ils nous intéressent ici de par leur présence même dans notre corpus.

III - 1. Les canadianismes.

La notion canadianisme est difficile à circonscrire. J.P. Vinay en a recueilli trois définitions. (54)

1-un canadianisme se dit d'un lexème créé au Canada.

2-un canadianisme se dit d'un lexème (créé ou non) se rapportant à une réalité canadienne.

3-un canadianisme se dit de tout phénomène (phonétique, morphologique, syntaxique, lexical) divergeant du FS.

Dans cette étude, nous adopterons la troisième définition. Nous considérerons donc comme canadianisme, tout fait de langue attesté dans l'usage du Canadien-français sans impliquer pour autant que leur emploi soit exclusivement et spécifiquement limité à l'extension géographique ainsi déterminée. Notre corpus nous a permis de relever principalement des verbes, des qualificatifs, des substantifs et des interjections

tions. La catégorie du verbe est la plus vaste.

i) verbes.

bâdrer	(déranger)	(EP 24)
bretter	(rlâner, trafner)	(EP 24)
crisser	(se ficher de)	(BS 68)
chenailler	(se dépêcher)	(BS 59)
décrinquer	(démonter)	(BS 14)
placoter	(bavarder)	(BS 21)
retontir	(venir par surprise)	(EP 62)
varger	(battre)	(AT 52)
se désâmer	(se donner du mal)	(BS 22)

ii) substantifs.

nénanne	(bonbon)	(AT 77)
guidoune	(putain)	(BS 65)

iii) qualificatifs.

sapré	(sacré)	(BS 23)
effouerré	(écrasé, étendu)	(BS 30)
amanchée	(prise)	(BS 56)
magané	(détérioré)	(BS 11)
bougraisse	(rinaude)	(BS 14)
nono/nounoune	(idiot)	(BS 9-13)

iiii) interjections.

ayoye	(BS 44)
ouache	(BS 22)
envoye	(BS 35)
beding-bedang	(BS 22)

III - 2. Les glissements de sens.

Par glissement de sens, nous entendons un changement dans l'interprétation sémantique d'une unité lexicale; cette dernière n'étant plus utilisée selon les données étymologiques ou selon l'usage du FS actuel mais plutôt selon un usage restreint au contexte canadien. Il est entendu que l'identification de ces glissements de sens s'entend d'un point de vue strictement synchronique. Notre corpus révèle que des

glissements se produisent pour les substantifs, les qualificatifs, les verbes, les adverbes et les prépositions. Ce transfert de sens provient d'une contiguité ou d'une similarité dans la dénomination; le transfert donne lieu parfois à une extension ou à une restriction du sens de base. Nous tenterons de découvrir les facteurs qui déterminent ces principaux glissements de sens.

1) substantifs.

1-affaire	(truc, chose)	(AT 42)
2-appartement	(pièce)	(BS 55)
3-bain	(baignoire)	(BS 24)
4-bec	(baiser)	(AT 44)
5-bêtise	(reproche)	(AT 57)
6-brassière	(soutien-gorge)	(BS 13)
7-catin	(poupée)	(BS 44)
8-cadres	(tableau)	(BS 11)
9-char	(voiture)	(BS 57)
10-châssis	(fenêtre)	(BS 23)
11-couverte	(couverture)	(AT 86)
12-élévateur	(ascenseur)	(BS 39)
13-fête	(anniversaire)	(BS 29)
14-liqueur	(boisson)	(BS 22)
15-monde	(gens)	(BS 37)
16-patente	(instrument, chose)	(BS 11)
17-trente sous	(pièce de .25 cents)	(AT 44)
18-visite	(visiteur)	(BS 39)
19-vitre	(verre)	(BS 28)
20-vue	(film, cinéma)	(AT 52)

Les exemples 2-3-4-6-8-9-10-11-12-13-14-15-17-18-19-20- offrent une contiguité sémantique avec les lexèmes qu'ils remplacent. Les exemples 2-8-10-18-19- sont des cas de métonymie, c.a.d. qu'ils entretiennent des rapports du type contenant-contenu avec les lexèmes qu'ils remplacent. Il nous semble que les exemples 1-16- profitent d'une extension de sens.

ii) qualificatifs.

1-bête	(mal appris)	(BS 00)
2-debarré	(pas fermé à clef)	(BS 51)
3-fin	(gentil)	(BS 32)
4-plate	(ennuyant, moche)	(AT 09)
5-pompé	(excité)	(AT 40)
6-tanné	(ennuyé)	(BS 9)
7-tannant	(ennuyant)	(BS 23)
8-pogné	(désfavorisé, complexe)	(BS 47-AT 63)
9-achallant	(agaçant)	(BS 59)
10-sacrant	(enrageant)	(AT 00)

iii) verbes.

1-débarquer	(descendre)	(AT 03)
2-embarquer	(monter, accéder)	(BS 10)
3-tanner	(ennuyer)	(BS 54)
4-se sacrer de	(se ficher de)	(AT 41)
5-se crisser	(se ficher de)	(BS 00)

Les termes 1-2- connaissent une extension de sens; les termes 3-4-5- indiquent un glissement de sens. Notons que le terme 5- est un dérivé du lexème "Christ".

iiii) adverbes.

Pour bien discerner les différents changements de sens qu'offrent les adverbes, nous mettrons d'abord en évidence les termes du FQ pour lesquels nous offrirons les correspondances du FS.

Les adverbes d'opinion auront les formes suivantes: -toujours, -pareil, -d'abord, -ça fait que, -certain.

Ex. 1-y m'a vendu deux-trois brosses toujours. (BS 32)
(mis pour: tout de même)

2--pas Rosaire Baril toujours. (BS 20)
(mis pour: tout de même)

- 3-pis toujours le salon mortuaire. (BS 40)
(mis pour: alors)
- 4-mais chus contre pareil. (BS 27)
(mis pour: tout de même)
- 5-on sait vivre pareil. (BS 17)
(mis pour: tout de même)
- 6-qui c'est d'abord. (BS 53)
(mis pour: alors)
- 7-ça fait que le lendemain. (BS 30)
(mis pour: alors)
- 8-y faisait une tempête de neige à tout casser, ça fait que j'l'ai...
(BS 32) (mis pour: alors)
- 9-on va y aller certain. (BS 31)
(mis pour: certainement)
- 10-certain que j'vas les laisser. (BS 35)
(mis pour: certainement)
- 11-on n'a pour toute la nuit certain. (BS 53)
(mis pour: certainement)

Les formes 9-10-11- constituent un autre exemple de transposition entre l'adjectif et l'adverbe. Cette transposition est d'autant plus fréquente que tous deux interviennent dans la fonction de caractérisation (55).

Les adverbes de renforcement auront les formes suivantes: -si, -assez, -là.

- Ex. 1-t'sais si y sont beaux. (BS 11)
(mis pour: comment)
- 2-mais j'en r'viens pas si y'était ben grimé. (BS 42)
(mis pour: comme)
 - 3-j'étais assez énarvée. (BS 8)
(mis pour: tellement)
 - 4-vous m'avez faite assez peur. (BS 31)
(mis pour: tellement)
 - 5-y'a assez des belles affaires. (BS 11)
(mis pour: tellement)
 - 6-tu sais là, les cadres chinois. (BS 11)
(mis pour le renforcement)
 - 7-c'monde-là, là, ça porte pas de sous-vêtements. (BS 16)
(mis pour le renforcement)

Notre expérience de la langue du corpus nous permet de reconnaître à l'élément là (ex. 6-7-), une valeur de précision, de renforcement.

Les adverbes de temps auront les formes suivantes: -là, -un coup que, -astheur.

- Ex. 1-là, je parle, ça fait peut-être quinze ans. (EP 28)
(mis pour: maintenant)
2-j'vas y téléphoner là. (BS 10)
(mis pour: maintenant)
3-commencez pas à faire la chicane vous deux là. (BS 14)
(mis pour: maintenant)
4-là, là, j'travaille comme une enragée. (BS 13)
(mis pour: alors)
5-quand j'parle de cochon, là, j'parle de mon mari. (BS 17)
(mis pour: alors)
6-d'abord, Robert, là, y va avoir une augmentation. (BS 10)
(mis pour: bientôt)
7-un coup qu'y a été rendu dans maison. (BS 32)
(mis pour: quand)
8-astheur c'est sa fille. (EP 28)
(mis pour: maintenant)

L'exemple 4- se comprend si l'on admet la notion temporelle du deuxième là. De par les différentes valeurs qu'il adopte, l'élément là nous semble une unité linguistique très économique.

iiii) prépositions.

Nous avons hésité à placer la préposition au sein du lexique, et ce, à cause du rôle important qu'elle joue dans les relations syntaxiques; mais nous précisons que nous nous en tiendrons ici uniquement au glissement de sens que prennent certaines prépositions. Nous présenterons d'abord la préposition et nous indiquerons par des exemples les différents rapports qu'elles marquent.

à. Dans notre corpus à sert à marquer les rapports suivants:

- 1-la possession. Ex.-le radio à Linda. (BS 18)
(mis pour: de)
2-le motif. Ex.-j'ai peur à mes timbres. (BS 23)
(mis pour: pour)
3-le lieu. Ex.-y voyage à tous les coins de la province. (BS 32)
(mis pour: dans)

- 4-le temps. Ex.-à chaque fois. (BS 48)
(mis pour: morphème zéro)
-à bonne heure. (BS 11)
(mis pour: de)
-à matin. (BS 8)
(mis pour: ce)

sur. ([svr]~[sv])

- 1-l'origine. Ex.-c'qu'y sont licheux sus son côté à elle. (AT 49)
(mis pour: de)
- 2-le lieu. Ex.-faudrait aller sus ma mère. (AT 37)
(mis pour: chez)

dans.

- 1-le temps. Ex.-trois paires de souliers dans ma semaine. (EP 17)
(mis pour: par semaine)
- 2-le lieu. Ex.-tu restes dans un troisième étage. (BS 28)
(mis pour: à, au)

de.

- 1-la manière. Ex.-trouver de ton goût. (BS 8)
(mis pour: à)
- 2-le but. Ex.-si votre mari serait intéressé d'acheter mon étole. (BS 29)
(mis pour: à)

après.

- 1-le but. Ex.-attendre après quelque chose. (BS 13)
(mis pour: morphème zéro)
- 2-la provenance. Ex.-le mur se décroche d'après la maison. (AT 89)
(mis pour: de, du)

pour.

- 1-la manière. Ex.-seriez-vous intéressé pour acheter des brosses? (BS 32)
(mis pour: à)
- 2-le but. Ex.-y se sont dépêchés pour se marier. (BS 15)
(mis pour: à, de)

pendant.

- 1-la distance. Ex.-tirer c'te chaise-là pendant trois étages. (BS 20)
(mis pour: jusqu' au troisième étage)

en.

1-la manière. Ex.-vous faites exprès de vous habiller en toutes les couleurs. (EP 49)
(mis pour: de)

2-le lieu. Ex.-sont toujours cachés en quelque part. (AT 44)
(mis pour: morphème zéro)

Enfin nous signalons la présence de la préposition de dans des contextes où le FS s'en abstiendrait. Soit les exemples suivants:

-supposé de m'appeler. (BS 8)
-a doit avoir de besoin d'aide. (BS 44)

iiiiii) expressions.

En fin d'analyse nous présentons l'échantillon de jurons que comporte le corpus; nous les incluons dans la section des glissements de sens du fait qu'ils ont perdu leur référence initiale; en plus d'être des interjections, on les retrouve dans les catégories de substantifs (ex. 1-2-), et de qualificatifs (ex. 3-4-).

Ex. 1-m'a la tuer la calvaire! (BS 65)
2-le crisse. (BS 60)
3-j'ai mon hostie de voyage. (BS 67)
4-ma crisse de machine. (AT 47)
5-sacrament! (AT 37), -bonyeu! (BS 23), -viarge! (AT 46),
ciboire! (AT 64), tabarnac! (AT 63).

Enfin on peut signaler un changement de sens dans les expressions suivantes:

6-y'a rien entre moé pis lui, par exemple. (BS 31)
(mis pour: cependant)
7-bonjour. (BS 10)
(mis pour: aurevoir, bonsoir, bonjour)

III - 3. Les procédés d'élargissement.

a) la dérivation.

La dérivation consiste dans l'adjonction d'un suffixe ou préfixe à une

forme déjà existante. Dans notre corpus, la dérivation s'effectue à l'aide des suffixes suivants:

- age-erie-ette. (pour les substantifs)
- eux-able-é-ant. (pour les qualificatifs)
- er-ir. (pour les verbes)

Voyons quelques exemples de la dérivation :

-AGE (56). Ce suffixe sous-entend une action ou le résultat de cette action. P. Guiraud semble suggérer qu'en FP, ce suffixe traduit le mieux les rapports verbe/action verbale.(57)

- Ex.1-renvoyage (BS 56) (vomissement)
- 2-magasinage (BS 13) (emplettes)
- 3-braidage (BS 58) (garniture de vêtement)

L'exemple 1- est issu d'un lexème du FS (renvoyer); l'exemple 2- provient d'un autre dérivé, c.a.d. le verbe (magasiner); l'exemple 3- consiste en l'adoption formelle et sémantique d'un lexème de langue étrangère (l'anglais) qui du point de vue morphologique s'intègre au système lexical par l'adjonction du suffixe. Ainsi ce même suffixe donnera les formes telles que:

- réparage (action de réparer)
- niaisage (action de niaiser)
- gardage (action de garder)
- placotage (action de placoter)

-ERIE. Ce suffixe comporte la valeur affective de diminution.

Ex.5-follerie (BS 22)

Cette forme est dérivée du substantif (folie).

-ETTE. Ce suffixe comporte également la valeur affective de diminution.

Ex.6-débarbouillette (AT 75)

Cette forme est dérivée du lexème du FS (se débarbouiller).

-EUX (56). Ce suffixe suppose l'agent; de plus, il sert à former des adjectifs qui ont la particularité de se substantiver.

Ex.7-courailleuse (BS 48) (coureuse)
8-senteux (AT 83) (curieux)
9-niaiseux (BS 9) (niais)
10-strapeuse (BS 10) (qui pose des lanières)

La création de la forme 9- est déterminée par l'existence des formes (niais, niaiserie). Quant à l'exemple 10-, il est emprunté à la langue anglaise et le contexte nous indique qu'il s'agit d'un métier.

Ce suffixe produit également les formes telles que:

-quêteux (qui quête)
-mangeux (qui mange)
-marcheux (qui marche)
-jacasseux (qui parle beaucoup)
-ramancheux (qui répare)
....

-ABLE (56). Ce suffixe exprime la possibilité.

Ex.11-écoutable (BS 22) (peut être écouté)
12-battable (BS 29) (peut être battu)
13-regardable (EP 25) (peut être regardé)
14-parlable (BS 27) (à qui l'on peut parler)

Ces dérivés tirent leur forme d'une série semblable en FS.

Ex.-lavable
-arrosable
-mangeable

Le FQ prolonge la liste avec des formes telles que:

-comprenable
-gardable
-allable
-touchable
....

-E. Ce suffixe désigne la qualité.

Ex.15-pogné (AT 63) (pris, complexé)
16-steadée (AT 63) (régulière)

La forme 15- provient du lexème (empoigner); nous verrons plus loin la forme 16-.

ANT. Ce suffixe désigne également la qualité.

Ex.17-sacrant (AT 88) (fâchant)
18-achallant (BS 59) (agaçant)

La forme 17- provient du lexème (sacrer); quant à la forme 18-, elle vient du lexème (chaloir) qui est une forme archaïque.

ER - IR. Ces suffixes servent à la dérivation verbale.

Ex.19-peinturer (BS 9) (peindre)
20-achaller (BS 34) (déranger)
21-magasiner (BS 21) (faire des achats)
22-crochir (AT 71) (rendre crochu)
23-knocker (EP 22) (frapper)
24-ploguer (AT 48) (brancher)

Les formes 19-20-21-22- proviennent d'une base française; les formes 23-24- proviennent de l'anglais; nous les verrons plus loin.

RE. Ce préfixe exprime une idée de recommencement; il a une valeur itérative (58).

Ex.25-repoigner (BS 45) (prendre à nouveau)
26-se revenger (AT 80) (se venger à nouveau)

P. Guiraud dénomme ce procédé: élargissement du verbe simple ; il affirme que c'est un procédé très fréquent de la langue populaire (59).

L'exemple 26- provient de la combinaison des lexèmes (se venger) et (revanche); il s'agit donc d'une assimilation de deux termes.

Cas particuliers: Nous remarquons la présence de trois lexèmes qui ne recourent pas aux suffixes mais que nous considérons tout de même des dérivés.

Ex.1-accroires (BS 53) (mensonges)
2-suces (AT 60) (tétine)
3-lavier (BS 11) (évier)

Tous trois s'inscrivent dans leur série sémantique respective: accroire provient du verbe croire; suces s'insère dans la série: sucer-sucette-suçoter; enfin lavier s'inscrit dans la série: laver-lavage-lavement.

L'exemple 3- est plus complexe; il s'agit d'une agglutination du déterminant et du substantif; cette agglutination est comparable à une autre que l'on retrouve en FS: Ex. l'ierre > le lierre (60).

Dans un tel cas, la nouvelle forme est soumise à la détermination comme tous les substantifs.

b) la composition (61).

La composition s'effectue par la juxtaposition de lexèmes déjà existants dans la langue (FS); une fois réalisée, cette juxtaposition confère à l'ensemble un contenu sémantique qui n'équivaut pas à la somme des éléments rassemblés. Dans la plupart des cas, il s'agit d'expressions à forte valeur affective.

Ex.1-bas-culs	(BS 66)	(nains)
2-bon-rien	(BS 9)	(vaurien)
3-fin-fin	(AT 73)	(rusé)
4-sans dessin	(BS 68)	(idiot)
5-dans la graisse de binne	(AT 46)	(perdu, égaré)
6-chiant en culottes	(AT 62)	(peureux)
7-grand comme ma yeule	(AT 56)	(très petit)
8-la banque de Jos Violon	(BS 25)	(riche)
9- c'est de valeur	(BS 64)	(c'est dommage)
10-raide comme des barreaux de chaise	(AT 66)	(tranquille)
11-à noirceur	(BS 50)	(concerté)
12-à l'envers	(BS 24)	(ému, excité)
13-rien que sur une pinotte	(EP 22)	(très rapidement)
14-deux cennes	(AT 61)	(un peu)
15-aux as	(AT 50)	(très)
16-en s'il vous plaît	(BS 8)	(assez)
17-à coeur de jour	(BS 22)	(constamment)
18-comme une bonne	(BS 13)	(beaucoup)
19-sans bon sens	(BS 30)	(beaucoup)
20-partir sur une baloune	(AT 81)	(s'enivrer pour quelque temps)
21-disparaître dans brume	(BS 57)	(s'esquiver)
22-être en maudit	(BS 12)	(être râché)
23-se rendre le cul en quatre	(BS 29)	(faire des efforts)
24-faire dur	(BS 66)	(avoir l'air moche)
25-avoir l'air fin	(BS 8)	(être attrayant)
26-fesser dans le tas	(AT 66)	(foncer)
27-manger des bêtises	(AT 45)	(recevoir des reproches)
28-en passer un papier	(BS 20)	(assurer)

29-avoir le coeur de	(BS 22)	(oser)
30-avoir son voyage	(BS 8)	(être déconcerté, en avoir assez)
31-avoir de la misère	(BS 13)	(avoir du mal)
32-attraper un ptit	(BS 64)	(devenir enceinte)

Il semble que les exemples 1- à 12- s'inscrivent dans la catégorie des qualificatifs; les exemples 13- à 19-, dans la catégorie des ad-
verbes; les exemples 20- à 32-, dans la catégorie des verbes.

c) l'emprunt.

Le mécanisme de l'emprunt se manifeste de deux façons: d'abord l'em-
prunt que l'on désigne "anglicisme" et l'emprunt que l'on appelle
"calque".

1) l'anglicisme.

Notre corpus offre de nombreux exemples d'anglicismes; ils font partie
surtout des catégories du substantif et du qualificatif. Nous présen-
terons quelques-uns d'entre eux.

i) substantif.

bingo	(BS 54)	milk shake	(EP 27)
bargains	(BS 9)	napkin	(EP 25)
boss	(BS 10)	party	(BS 9)
cash	(EP 25)	peanuts	(AT 46)
chips	(BS 54)	pickles	(EP 27)
cold slaw	(EP 26)	rush	(EP 24)
chum	(BS 16)	set	(BS 11)
fun	(BS 24)	shop	(BS 10)
gang	(BS 52)	show	(AT 59)
grill cheese	(EP 26)	tip	(EP 24)
honeymoon	(AT 77)	waiter	(AT 72)
job	(EP 27)	waitress	(EP 24)
lunch	(BS 31)		

ii) qualificatif.

smoothy	(AT 47)
cheap	(EP 23)
cute	(BS 23)
crunchy	(AT 47)
fancies	(BS 3)

Notre échantillon ne nous permet pas de procéder à un classement systématique mais on peut avancer que nos exemples s'inscrivent principalement dans les champs sémantiques tels que: le travail, le restaurant, la nourriture et certains thèmes qui s'y rattachent.

2) le calque.

Le calque s'opère aux niveaux phonétique, morphologique, lexical et syntaxique; il se distingue de l'anglicisme principalement aux niveaux phonétique et morphologique en ce qu'il comporte une francisation de l'élément adopté; cette francisation lui permet de mieux s'intégrer au système lexical du français. C'est par l'appellation phytonyme que M. Vinay désigne de tels calques.

-phonétique.

Ex. lousse	[lus]	(BS 35) < loose	(lâche)
smatte	[smat]	(BS 29) < smart	(aimable)
binne	[bIn]	(AT 40) < bean	(fève)
pinotte	[pinɔt]	(BS 22) < peanut	(arachide)
baloné	[balone]	(BS 13) < baloney	(viande pressée)
trappe	[trap]	(AT 86) < trap	(piège)
baloune	[balUn]	(AT 53) < balloon	(ballon)
paparmanne	[paparman]	(AT 77) < peppermint	(menthe)
stirio	[stirjo]	(BS 11) < stereo	(tourne-disque)
cenne	[sɛn]	(BS 26) < cent	(centime)
bosse	[bos]	(BS 10) < boss	(patron)
steadée	[stɛde]	(AT 63) < steady	(régulier)
char	[sar]	(BS 57) < car	(voiture)

-morphologique.

Ex. braidage	[bredaʒ]	(BS 58) < braid	(galon)
knocker	[nɔke]	(EP 22) < knock	(frapper)
ploguer	[plɔʒe]	(AT 48) < plug	(brancher)
strapeuse	[strapez]	(BS 10) < straper	(ouvrière qui pose des lanières)

-lexical. (62)

Ex. chambre de bain	< (bathroom)	(BS 24)	(salle de bain)
vues	< (movie)	(BS 9)	(cinéma)

~~—~~ papier de toilette < (toilet paper) (BS 24) (papier hygiénique)
avant-midi < (forenoon) (EP 24) (matinée)
~~—~~ amie de filles < (girl-friend) (BS 17) (petite amie)

-syntaxique. (63)

Ex. tu sais comment c'qu'y sont licheux sus son côté à elle. (AT 49)
(on her side)
vous faites exiprés de vous habiller en toutes les couleurs. (EP 49)
(to dress in all colours)
~~*~~ ~~—~~ ~~supposé~~ de m'appeler. (BS 8) (supposed to call)
~~—~~ qu'est en amour avec. (BS 53) (to be in love with)

Pour rendre cette série forte, on pourrait ajouter les formes suivantes:

-salle à diner < (dining-room) (salle à manger)
-assiette froide < (cold plate) (assiette anglaise)
-à date < (to date) (à ce jour)
-prendre une marche < (to take a walk) (faire une promenade)
-prendre une chance < (to take a chance) (courir un risque)
-tomber en amour < (to fall in love) (tomber amoureux)

.....

Notes

(54) Vinay J.P., (sous presse), p. 759.

(55) Dessaintes M., (1960), p. 146.

(56) Ainsi que le montre M. ~~St. Jacques-Fauquency~~, dans un article à paraître sur les correspondances entre FQ et FP, les suffixes (-age, -able, -aux) qui sont des suffixes très actifs en FQ, représentent des structures de réduction analogique: par exemple, le suffixe FQ -age remplace d'une manière générale les dérivés français formés à l'aide de (-tion, -ment, -erie); ex:renvoyage (BS 56), "vomissement", réparation "réparation", trichage "tricherie". Egalement le suffixe FQ able est mis à la fois pour les dérivés FS formés en (-able, -ible). ex:compre-nable "compréhensible", lisible "lisible", divisible "divisible". De plus, la forme négative de ces adjectifs en FQ, ex:pas...able est une économie d'autant plus forte qu'elle utilise la série analogique positive avec adjonction de la particule négative pas. Cette particule remplace les préfixes français: in-, im-, ill-... ex: pas lisible "illisible"; pas battable "imbattable" etc. De telles réductions analogiques sont le propre d'une langue populaire et se retrouvent de ce fait en FP.

(57) Guiraud P., (1969), p. 53.

(58) L'exemple 26- confirme le fait que le préfixe re perd parfois sa valeur itérative.

(59) Guiraud P., (1969), p. 82.

(60) idem, p. 104.

(61) Notre définition de la composition dépasse le cadre strict du mot composé.

(62) Par calque lexical, nous entendons une traduction littérale.

(63) Par calque syntaxique, nous considérons une traduction qui affecte la structure syntaxique.

CHAPITRE IV

REMARQUES SUR L'EXPRESSIVITE

"Une langue fournit à ceux qui la parlent les moyens de s'exprimer et de communiquer." (64)

Cette affirmation rejoint la pensée de A. Martinet qui considère la communication et l'expression comme les fonctions fondamentales de la langue. Il s'entend que la communication se charge de la dénotation (c.a.d. l'objectivité) tandis que l'expression se prête à la connotation (c.a.d. la subjectivité) (65). Or tout acte de communication résulte d'une sélection; c'est souvent la nature de l'expérience à communiquer qui décide du choix. Ce dernier fait équilibre entre deux mouvements constants de la communication: le coût et l'efficacité. En plus de ces deux restrictions, le locuteur est soumis à deux forces: d'une part, un ensemble de conventions linguistiques, et d'autre part, une propension à l'expressivité individuelle. C'est à cette dernière que nous nous intéresserons dans ce chapitre. Nous tâcherons de découvrir les moyens et les fins de l'expressivité de notre corpus. Nous dégagerons d'abord les moyens (procédés) au sens strict: (l'énumération, la répétition, la duplication, la position); on pourra remarquer que ceux-ci, de même que les exemples servant à les illustrer, sont déjà apparus dans le traitement grammatical de notre corpus; ceci tient au fait que, dans une langue, tout se tient et que l'expressivité se traduit à plusieurs niveaux. Puis nous examinerons les principaux

effets de ces procédés, c.a.d. la mise en relief, le renforcement, voire même le pléonasme. Nous convenons que la ligne de démarcation entre ces différents effets d'expressivité peut sembler arbitraire, mais nous la maintenons par souci de précision.

IV - 1. L'énumération.

Nous interprétons ce terme dans son sens littéral, c.a.d. dans le rassemblement d'éléments mettant en valeur, dans le cas présent, la qualification et l'action.

- Ex. 1-j'vas avoir un set de chambre style colonial, au grand complet, avec accessoires. (BS 11)
2-j'm'esquinte, j'me désâme, j'me tue pour ma gang de nonos. (BS 24)

IV - 2. La répétition.

Par répétition, nous entendons l'emploi itératif d'un même élément; la répétition augmente l'impact de l'élément répété; nous constaterons que la répétition touche plusieurs catégories grammaticales et qu'elle crée un effet de surenchère.

- Ex. 3-j'travaille, j'travaille, j'travaille. (BS 13)
4-rien, rien pantoute. (BS 12)
5-ma vie est plate, plate. (BS 12)
6-c'est pas ben ben mêlant. (BS 9)

IV - 3. La duplication.

A l'encontre de la répétition, la duplication ne consiste pas d'une simple répétition d'un élément mais d'une répétition par la co-présence d'éléments ayant une même valeur référentielle, par exemple, la présence simultanée du substantif et de son substitut, la co-occurrence de deux qualificatifs, deux négateurs, deux prépositions ou adverbes.

Voyons quelques exemples:

- 7-y'en ont jamais assez les Quimet. (BS 17)
- 8-dites-y de s'en aller à elle. (EP 52)
- 9-j'vas en avoir une tondeuse. (BS 28)
- 10-on le sait que vous en savez ben des histoires sucrées. (BS 30)
- 11-y y'avait dit qu'y guérirait à monsieur. (BS 41)
- 12-le gars qui me vend ma viande. (BS 46)
- 13-tu vas pouvoir faire ta martyre. (AT 39)
- 14-la vraie fourrure véritable. (BS 29)
- 15-des pilules anti-contraceptives. (BS 65)
- 16-j'comprends rien pantoute. (BS 9)
- 17-ni moé non plus. (BS 53)
- 18-ils organisent une soirée pour dans un mois. (BS 54)
- 19-sont toujours cachés en quequ'part en arrière des portes. (AT 44)
- 20-pareil comme ceux de ta belle-soeur. (BS 11)

Dans les exemples 7- à 11-, nous avons la présence simultanée du substantif (sujet ou objet) et de son substitut; ce phénomène peut être dû à une diminution dans le contenu sémantique du référent, à tel point qu'un rappel du substantif s'impose. De par nos exemples, nous constatons que ce phénomène intervient indépendamment de la fonction. Pour le cas des exemples 12-13-, c.a.d. la redondance de la marque personnelle, J. Dubois offre l'explication suivante:

"Le possessif joue le rôle de cas marqué par opposition à l'article, cas non marqué... La référence n'est pas nécessaire dans les conditions normales de la communication; la quantité d'information disponible est utilisée affectivement". (66)

Aux exemples 14-15-, nous avons une duplication de la détermination lexicale, c.a.d. la combinaison de deux qualificatifs. Les exemples 16-17- présentent une duplication de la qualité négative. P. Guiraud rapporte que la double négation est un phénomène courant de la langue populaire.

A l'exemple 18-, il s'agit du cumul de deux prépositions résultant peut-être d'une confusion de deux emplois:

Ex.-ils organisent une soirée pour le 10 juin.
-dans un mois, ils organisent une soirée.

Enfin les exemples 19-20- offrent une duplication d'adverbes; dans l'exemple 19-, nous avons la combinaison de deux référents à la situation (quequ'part, en arrière des); la présence de en devant quequ'part est peut-être issue d'une analogie avec certains référents de lieu tels que (en bas, en avant, etc.). Dans l'exemple 20-, nous avons un cumul d'adverbes de comparaison.

IV - 4. La position.

Un élément sera parfois mis en relief à cause de la position qu'il occupe; une simple modification dans la hiérarchie des éléments constitutants de l'énoncé réussit à mettre en évidence l'élément déplacé.

Ex. 21-la pudeur y connaissent pas ça, les Européens. (BS 16)
22-y'en ont jamais assez les Ouimet. (BS 17)
23-c'tait d'la laisser chez vous, vot belle-mère. (BS 32)
24-à pêche, y'ont pris des poissons gros comme ça, y parait. (BS 17)
25-y pensaient que personne pouvait les voir, je suppose. (BS 16)

Dans les exemples 21-22-23-, en plus d'une duplication de marques, nous avons une rupture de la séquence normale de l'énoncé, c.a.d. (sujet+verbe+objet); celle-ci réussit à polariser l'attention de l'interlocuteur sur l'élément déplacé. Dans les exemples 24-25-, la position finale de l'incidente renforce l'indice de subjectivité du locuteur. Il va sans dire que les quatre procédés que nous venons de dégager ont comme effet principal le renforcement, c.a.d. l'intensification d'un élément. Cette manifestation de l'expressivité (le renforcement) est

un moyen très dispendieux quant au nombre d'unités linguistiques qu'elle utilise. Le facteur "coût" est un critère important de l'alternative linguistique "économie/optimisation de l'information" (52). De plus, ces mêmes procédés correspondent à ceux présentés par P. Guiraud dans son traitement du FP. Cette coïncidence démontre le caractère populaire de la langue de notre corpus.

IV - 5. La détermination grammaticale.

Nous verrons dans les exemples qui suivent une utilisation de l'adjectif possessif devant un substantif (nom propre); de plus, nous verrons l'utilisation de l'adjectif démonstratif (forme en là). Soit les exemples suivants:

- 26-le voyage de noces de sa Claudette. (BS 17)
- 27-la v'la qui recommence avec son Europe. (BS 14)

En nous éclairant des principes de J. Dubois, nous pouvons avancer que lorsque la référence n'ajoute rien à l'information, elle est alors utilisée comme moyen expressif. Dans ce cas-ci, elle renforce la qualité de possession. En suivant les principes du même auteur, nous constatons que le déterminant démonstratif (forme en là) répond à la définition de référent à la situation (68); mais J. Dubois ajoute que lorsqu'il n'est pas utilisé à cette fin, c.a.d. que lorsque l'élément là est sémantiquement vide, "il sert de support à une exploitation affective" (69). Or il est évident que l'emploi du démonstratif dans les exemples qui vont suivre ne comporte aucune référence à la situation; il correspond plutôt au rôle attribué par l'auteur (support) et ce que nous avons dénommé le renforcement.

- Ex. 28-c'gars-là. (BS 60)
29-c'te maison-là. (BS 64)

IV - 6 . La dénomination indirecte.

La quantité de relation évoquée par cette formule produit deux effets contraires: l'un, d'accentuer le référent; l'autre, de le confondre. Dans nos exemples, la dénomination indirecte se trouve en position sujet; mais notre expérience de la langue du corpus montre que cette formule se retrouve également en position objet. Nous verrons dans nos remarques socio-stylistiques la valeur extra-linguistique de cette formule.

- Ex. 30-la belle-mère de ma belle-soeur Thérèse qui vient de... (BS 19)
31-le mari d'la fille d'une amie d'enfance de Mlle Bibeau est mort. (BS 26)

IV - 7 . La quantification.

Par définition, la quantification constitue un important facteur de renforcement. Nous avons déjà vu qu'elle agit sur la qualification et sur l'action (70). Les exemples qui suivent, illustrent bien ce rôle d'intensification.

- 32-y devient fou raide. (BS 12)
-33-c'est un ben grand malheur. (BS 42)
-34-elle est ben que trop demoiselle. (BS 64)
-35-c'est ben que trop pâle. (BS 43)

Les exemples 34-35- présentent le phénomène de sur-quantification; celui-ci se traduit par le groupe adverbial (ben que trop).

IV - 8 . Le que explétif.

Du point de vue syntaxique, le que explétif constitue une charnière

additionnelle à l'intérieur de la chaîne parlée; il crée souvent une surcharge dans l'énoncé. Du point de vue sémantique, il comporte une valeur d'insistance et de renforcement. Cette insistance est sentie même au niveau phonétique, c.a.d. dans le déroulement de l'énoncé.

Ex. -tu le sais combien que je fais par semaine. (AT 47)
-comme comme que t'es. (BS 18)
-à quelle heure qu'elle a dit qu'a'l'arriverait. (EP 32)

Tous les faits de renforcement que nous venons d'évoquer semblent répondre au besoin d'information maximale (71) qui donne parfois lieu à une redondance; nous prêtons à ce terme le sens que lui confère le dictionnaire (72), c.a.d. une abondance excessive et inutile dans le discours. Les procédés tels que la répétition, la duplication, le cumul de qualificatifs, de négateurs et de certaines prépositions et adverbes produisent souvent un effet de pléonasme; celui-ci peut prendre deux aspects opposés: un aspect positif, en ce qu'il constitue une composante essentielle de la fonction expressive; un aspect négatif, en ce qu'il surcharge inutilement l'énoncé. Les exemples de notre corpus semblent se référer principalement à l'aspect positif. Ces deux aspects ressortent du dilemme constant du locuteur; à savoir la transmission du message (dénotation) et la transmission d'une attitude envers ce message (connotation). Il est un fait que les échanges linguistiques ne s'exercent pas toujours dans les conditions idéales et que le locuteur est parfois contraint à certains compromis. Il nous semble que la théorie de l'information élaborée par A. Martinet réussit à éclaircir cette notion de compromis. A. Martinet soutient que le sujet parlant réagit selon les contextes. Dans certaines situations, il optera pour un énoncé de contenu informatif moindre mais plus économique; dans d'autres situations

il optera pour un énoncé très informatif mais à la fois dispendieux à l'encodage comme au décodage. A. Martinet précise que cette contradiction fait partie du "jeu de la comédie de la communication" (73).

Notes

- (64) Wagner R.L., (1968), p. 17.
(65) Guiraud P., (1969), p. 77.
(66) Dubois J., (1965), p. 147.
(67) idem, p. 9.
(68) idem, p. 108.
(69) idem, p. 162.
(70) Guiraud P., (1969), p. 85.
(71) Ce terme coïncide avec ce que J. Dubois appelle "l'optimisation de la communication".
(72) Robert P., (1969), p. 1487.
(73) Martinet A., (1961), p. 185.

CHAPITRE V

REMARQUES SOCTO-STYLISTIQUES

Au début de cette étude, nous avons admis, d'une part, que la langue de notre corpus est avant tout un produit littéraire, donc un code artificiel. D'autre part, un certain nombre de commentateurs, y compris l'auteur, ont insisté sur l'identification socio-culturelle de cette langue. Notre intention, dans ce chapitre, vise à rapprocher les deux points de vue en se référant à certains principes de l'analyse de contenu. A propos de celle-ci, P. Henry et S. Moscovici affirment:

"Toute analyse de contenu vise, non l'étude de la langue et du langage, mais la détermination, plus ou moins partielle, de ce que nous appellerons les conditions de production des textes qui en sont l'objet... Nous préférons l'expression "condition de production" à celles qui sont communément utilisées et qui font référence soit à la situation de communication, soit à l'environnement socioculturel, soit à la psychologie individuelle." (74)

En effet, dans ce chapitre, nous appuierons notre discussion sur le fait que la langue de notre corpus a été créée par un Québécois et que, jusqu'à un certain point, elle devrait s'inscrire dans le contexte socio-culturel du Québec. Rappelons-nous ce que P. Guiraud a dit du langage:

"Le langage est l'expression d'une situation concrète; il exprime directement les idées et les sentiments des individus et se confond avec eux; et à travers les individus ceux d'un tempérament social, d'une collec-

tivité, de ses moeurs et de ses institutions." (75)

A ce sujet, nous avons eu, en introduction, et la position de l'auteur et celle de certains critiques face au texte du corpus. Le critique littéraire M. Beaulieu ajoute:

"Michel Tremblay a été le premier révélateur de la langue québécoise. D'autres avant lui l'ont inventée à commencer par ceux qui la parlent depuis belle lurette; d'autres l'ont écrite... De ce côté, ce que Tremblay a fait et en cela, il a été un magnifique catalyseur, c'est de la rendre populaire, et encore plus, de rendre au peuple québécois ce qui lui appartient de plus noble et de plus profond."
(76)

Dans des termes moins directs, M. Bélair soutient que:

"Lorsqu'on tient à traduire la réalité québécoise, il est important d'y inclure le langage des Québécois et non pas des Québécois essayant de parler comme des Français. Pour M. Tremblay et M. Brassard, il devient alors évident qu'on ne pouvait représenter la réalité d'ici qu'avec des composantes de cette même réalité, le langage en étant une des plus importantes." (77)

Tout en respectant la provenance de la langue de notre corpus, nous tenterons de dégager quelques facteurs socio-culturels exerçant une influence sur celle-ci et d'examiner les manifestations linguistiques de ces influences. Comme le mentionnait P. Guiraud, un fait de langue (énoncé, oeuvre littéraire) est soumis à une contextualisation culturelle; il doit être étudié en regard de certains facteurs extra-linguistiques (historique, social et culturel). Par exemple, les faits historiques: les phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation ont

provoqué un afflux de néologismes(cf. lexique); une économie colonisatrice a favorisé le passage d'anglicismes(cf. lexique); un contexte politico-social refoulant la langue française aux stricts échanges familiaux de même que le manque de contact avec la langue-mère ont suscité toute une gamme de glissements de sens (cf. lexique).

La religion a aussi exercé une influence décisive sur la langue de notre corpus; cette influence se traduit par la présence de jurons en tant que tels et, de plus, par l'extension qu'ils ont acquis. Dans le texte, on retrouve le juron propre mais on constate dans certains cas que celui-ci a perdu sa qualité offensive et qu'il se dote de fonctions autres que celle de l'interjection.

Ex. 1-j'ai mon hostie de voyage! (BS 67)

2-j'vas crisser mon camp! (BS 68)

L'exemple 2- indique à quel point il s'est intégré au système lexical.

Il est un fait que le sujet parlant utilisant le juron fait preuve de caractère et, selon le cas, de virilité. A ce sujet l'écrivain J.C.

Germain a déjà affirmé:

"Depuis fort longtemps au Québec, parler joual est synonyme de virilité. Bref, c'est le langage des hommes. Tandis que parler français, parler pointu, est efféminé et synonyme de culture." (78)

La famille détermine également la langue de notre corpus; nous le constatons dans les trois traits suivants: 1)l'alternance "tu/vous"; 2)l'alternance "moi/nous", "toi/vous", "lui-elle/eux"; 3) la détermination indirecte.

V - 1. L'alternance "tu/vous".

A ce sujet, notre corpus présente une contradiction. En effet, le texte Les belles-soeurs se rallie aux conclusions de W. Lambert dans son étude sur l'emploi de "tu/vous" au Canada français (79): A savoir que dans la classe ouvrière et urbaine ("lower-middle class"), les parents tutoient leurs enfants tandis que les enfants vouvoient leurs parents.

Ex. -(mère) -c'est toé Linda. (BS 8)
-(fille) -Maman, vous savez ben que j'sors. (BS 9)

Il en est de même pour les membres de la famille telle que la tante.

Ex. -(nièce) -Vous y pensez pas ma tante. (BS 57)

La raison fournie par W. Lambert est très intéressante. Selon lui, les parents des classes moyennes réclament, de la part de leurs enfants, l'emploi de vous afin de compenser sur le plan familial leur statut inférieur au plan social. D'autre part, le texte de "En pièces détachées, qui fait état de trois générations, contredit partiellement cette conclusion; en effet, les parents (2ème génération) et les enfants (3ème génération) se tutoient mutuellement.

Ex. -(mère) -tu veux pas embrasser ta mère! (EP 35)
-(fille) -Ah! te vlâ! (EP 35)

Cette réciprocité se perd lorsqu'il s'agit des autres membres de la famille tels que: (l'oncle), (la grand-mère).

Ex. -(nièce) -t'nez vot dix cents, mon oncle. (EP 57)
-(oncle) -Que c'est que tu veux que je fasse avec ça? (EP 57)

-(fille- 3ème génération) -Voulez-vous jouer à d'autre chose? (EP 34)
-(grand-mère) -Si ta mère peut arriver. (EP 35)

-(fille- 2ème génération) -Tu me reproches ça à moi, ta propre fille? (EP 36)

-(fille- 2ème génération) -Si vous dites comme lui. (EP 34)

On peut noter que la fille de la deuxième génération alterne "tu/vous" avec sa mère; tandis que la fille de la troisième génération s'en tient strictement à tu avec sa mère et à vous avec sa grand-mère. On peut supposer que les échanges du type "tu/vous" constituent un signe de respect ou de plus ou moins grande intimité.

V - 2. L'alternance "moi/nous"; "toi/vous"; "lui-elle/eux".

Le corpus nous permet de remarquer le fait suivant: à savoir que le locuteur confère à la famille une qualité plurale; c.a.d. que le système de référents se rapportant à la famille comporte l'aspect de pluralité.

Ex. -pis j'rentre chez nous. (BS 14)
-des femmes venaient le chercher chez eux. (EP 40)

V - 3. La dénomination indirecte.

Ce cumul de références recourant principalement aux liens parentaux démontre l'importance du critère "famille". Un commentateur déclare:

"Les relations de parenté l'emportent traditionnellement chez nous sur toute autre relation. La parenté prime, domine, modèle, annexe. La vie sociale tend à s'orienter vers le cousinage, à se replier sur les alliances." (80)

En plus de ces influences, le corpus nous permet de déceler certains niveaux de langue; ceux-ci correspondent au rôle social joué par différents individus. Des recherches en sociolinguistique révèlent:

"Linguistic alternates within the repertoire serve to symbolize the differing social identities which members may assume." (81)

V - 4. Les niveaux de langue.

Examinons les deux niveaux les plus apparents. D'abord la langue de l'ouvrier illustrée par le personnage Léopold dans (AT); une langue truffée d'éléments de langue populaire. Voyons quelques exemples.

- 1-si t'a pas le goût toé non plus, on ira pas sacrament! (AT 37)
- 2-quand t'as sorti du lit. (AT 39)
- 3-même si on parlerait tout bas. (AT 44)
- 4-mais m'as te les knoker ben raide. (AT 45)
- 5-y reste-tu du beurre de peanuts? (AT 46)
- 6-c'est moé qui l'a payé. (AT 50)
- 7-ousqu'on va le mettre? (AT 55)

Ces exemples reprennent, en effet, certains faits présentés par P. Guiraud dans son étude du FP. Par exemple, l'absence de la particule négative ne (ex. 1-), le remplacement de l'auxiliaire être par avoir (ex. 2-), l'emploi du conditionnel dans la subordonnée introduite par si (ex. 3-), le faux accord (ex. 6-).

Puis la langue du personnage Lisette de Courval dans (BS); celle-ci est le prototype de l'arriviste qui, dans le but de supplanter ses égales, emprunte le niveau de langue d'une classe supérieure. Examinons plusieurs de ses répliques; nous verrons que de celles-ci, nous pourrions dégager le comportement suivant: la commutation (switching) d'un niveau de langue à un autre selon la situation; nous remarquons en effet, l'utilisation d'un niveau de langue plus soutenu lorsque le personnage se trouve en situation d'autorité, de supériorité.

- Ex. 1-c'est à dire qu'ils ont des timbres. (BS 14) 16
- 2-moi quand je suis t'allée en Europe. (BS 13) 6
- 3-regardez-moi, j'perle bien. (BS 14) 17
- 4-nous sommes passés par là, moi et mon mari lors de notre dernier voyage en Europe. (BS 15) 19
- 5-les femmes portent seulement des jupes. (BS 15) 19
- 6-je ne vous oublierai pas dans mes prières. (BS 25)
- 7-moi, je ne trouve pas ça. (BS 29)

- 8-d'ailleurs, je vais changer mon étote de vison. (BS 29)
9-Et puis, Mme Longpré, comment est-ce que votre fille aime ça. (BS 15)
10-mais il chante si bien. (BS 54)
11-je ne remettrai jamais les pieds ici. (BS 09)

En effet les exemples 1-10- conservent la forme de pronom du FS: ils-elle-il (par rapport à: i-a-). Les exemples 6-7-11- conservent la particule négative ne. Les exemples 3-4-7- conservent la forme de pronom du FS: moi (par rapport à moé). L'exemple 8- conserve la forme standard du verbe aller: vais (par rapport à la forme analogique va). Les exemples 3-10- conservent la forme bien (par rapport à la forme ben). L'exemple 4- conserve le coordonnant et (par rapport à pis). Les exemples 4-8- semblent utiliser des éléments habituellement réservés à un niveau de langue supérieur: (d'ailleurs, lors de). D'autre part, nous constatons que le personnage a recours à un niveau de langue plus relâché dans une situation émotive et naturelle.

a) en situation émotive.

- Ex. 12-c'est un ben...bien beau pays. (BS 15)
13-pis j'vous assure que c'est du monde qui sont pas ben propres. (BS 15)
14-si elles pourraient s'en aller. (BS 51)
15-passez-moé donc des timbres. (BS 53)
16-Que c'est que vous avez contre les vues françaises donc? (BS 05)

En effet, ces exemples adoptent la variable linguistique socialement conditionnée. Aux exemples 12-13-, on trouve la variable ben au lieu de bien. A l'exemple 13-, on trouve le coordonnant pis au lieu de puis de même qu'on constate l'absence de la particule négative ne.

A l'exemple 14-, on trouve l'utilisation du conditionnel dans une subordonnée introduite par si. A l'exemple 15-, on trouve la variante moé au lieu de moi. Enfin à l'exemple 16-, on trouve l'intervention du groupe périphrastique est-ce que sous la forme c'est que.

b) en situation naturelle.

- Ex. 17-ces gens-là sont pus de notre monde. (BS 37)
18-quand on a connu la vie de transatlantique pis qu'on se
retrouve ici. (BS 37)
19-mon mari disait que non, mais y'avait pas tout vu. (BS 37)
20-y'a juste du grand monde. (BS 37)
21-c'est pas comme icitte. (BS 37)
22-y' faut pas les fréquenter. (BS 37)
23-nous autres, on est sorti de là. (BS 37)

Nous retrouvons ici deux traits présents en situation émotive. Soit l'absence de la particule négative ne (ex. 17-19-21-22-) et l'utilisation du coordonnant pis (ex. 18-). De plus, nous remarquons la forme de pronom y au lieu de il dans les exemples (19-20-22-). A l'exemple 20-, nous retrouvons la variante juste; celle-ci alterne avec l'élément seulement retrouvé à l'exemple 5- en langue soutenue. Enfin l'exemple 23- nous offre la variante de la forme de pronom nous du FS: nous autres.

W. Labov explique le comportement linguistique du personnage Lisette de Courval:

"A great deal of evidence shows that lower-middle class speakers have the greatest tendency towards linguistic insecurity, and therefore tend to adopt, even in middle age, the prestige forms used by the youngest members of the highest ranking class. This linguistic insecurity is shown by the very wide range of stylistic variation used by lower-middle class speakers." (82)

Nous avons constaté que cette instabilité linguistique se traduit souvent par des hypercorrections.

- Ex. 2-je suis t'allée. (BS 13)
3-j'parle bien. (BS 14)
12-c'est un ben bien beau pays. (BS 15)

Si l'on se réfère à l'étude du FP de P. Guiraud, on constate que les traits que nous venons de mettre en relief confirment le caractère populaire de cette langue; de plus, on constate que ces mêmes traits manifestent certains niveaux de langue. L'intervention de ces deux valeurs nous invite à lui reconnaître un caractère socio-culturel. Il est superflu de répéter que le code qui a servi d'objet à cette étude demeure un code artificiel. Mais en tant qu'informateur, nous pouvons avancer qu'il colle à une réalité linguistique et qu'il s'appuie à un contexte socio-culturel. Le critique M. Bélair soutient que:

"Le langage, chez Tremblay comme chez tout auteur, véhicule toujours les modèles culturels du milieu qu'il exprime. Si Les belles-soeurs parlent joual, si tous les personnages de Tremblay ne peuvent que parler joual, c'est que cela traduit une réalité première; celle du contexte culturel québécois." (83)

Notes

- (74) Henry P., Moscovici S., (1968), p. 37.
- (75) Guiraud P., (1963), p. 32.
- (76) Beaulieu M., (1972), p. 13..
- (77) Bélair M., (1972), p. 67.
- (78) Germain J.C., (1970), p. 9.
- (79) Lambert W., (1969), p. 84.
- (80) Mailhot L., (1970), p. 98.
- (81) Ervin-Tripp S., (1972), p. 421.

(82) Labov W., (1968), p. 248.

(83) Bélair M., (1972), p. 54.

CONCLUSION

Au cours de cette étude, nous avons d'abord tenté de décrire la langue de Michel Tremblay. Puis nous avons voulu soumettre à des critères socio-culturels, quelques données fournies par notre description. Ceci dans l'espoir d'esquisser une définition de cette langue.

La description nous a permis de constater que la langue de notre corpus est constamment tirillée par deux pôles qui se contredisent, soit le principe d'économie et le principe d'information maximale; ces deux pôles se retrouvent à tous les niveaux: grammatical, lexical, morphologique.

Au niveau grammatical, le principe d'économie se manifeste autant dans le syntagme nominal que dans le syntagme verbal. Signalons quelques exemples: l'élision du substantif ou de son référent, l'élimination de la distinction féminin/masculin, la régularisation formelle et positionnelle de certains pronoms, la perte de vitesse de l'auxiliaire être sur avoir, la disparition de l'élément ne dans le groupe de la négation et enfin l'interchangeabilité des catégories grammaticales recouvrant les phénomènes de qualification et de quantification.

Au niveau lexical, une forte standardisation de la suffixation en -eux, -age pour les substantifs, de même que la flexibilité sémantique de lexèmes tels que là, que, répondent bien aux exigences du principe d'économie.

Au niveau morphologique, le principe d'économie se manifeste dans

les déterminants grammaticaux (article défini, morphème de, démonstratif).

Le principe d'information maximale se manifeste également aux trois niveaux. Au niveau grammatical, on a les procédés d'énumération, de répétition, de duplication, de dénomination indirecte et un certain emploi du déterminant grammatical (possessif).

Au niveau lexical, la composition de certains qualificatifs et quantificatifs concourent à l'optimisation de l'information.

Un autre phénomène attire notre attention: le phénomène de choix.

Au point de vue grammatical, la plupart des formes particulières que nous avons présentées alternent avec leur variante du FS. Cette alternance s'est principalement manifestée dans le personnage Lisette de Courval. La réalisation même de cette alternance confirme le caractère social de la langue de notre corpus. Admettant que certains choix soient inconscients, il nous paraît évident que les phénomènes d'hypercorrection correspondent à une perception des variables linguistiques; cette sélection de variables semble à la fois cause et effet de l'évaluation sociale du code.

De plus, nous estimons que notre description a su démontrer le caractère populaire de la langue du corpus. Cependant, les limites de celui-ci nous empêchent de déterminer le caractère "langue de classe". A ce propos, il ne faudrait pas sous-estimer les témoignages de l'auteur lui-même et de certains commentateurs. Selon eux, la langue du corpus est évidemment une langue populaire mais aussi une langue de classe, particulièrement celle des milieux défavorisés du Québec.

En tant qu'informateur, nous pouvons certifier la pertinence de ces deux caractéristiques; de plus, nous tenons à préciser que, du point de vue qualitatif (84-a), les éléments relevés du corpus sont à notre connaissance des éléments réels du FQ, mais il nous semble que, du point de vue quantitatif (84-b), il soit difficile de les trouver réunis dans un même idiolecte. En ce sens, nous pouvons dire que cette langue constitue un stéréotype.

Quant à notre intention de répondre à la question de G. Sankoff, nous croyons y être partiellement arrivés en posant que la langue du corpus correspond à un registre et, par conséquent, la situant immédiatement dans un contexte socio-culturel. Prétendre qu'elle appartienne à un certain groupe de la société québécoise demeure une hypothèse qui nous semble difficile à déterminer rigoureusement. On peut tout de même en reconnaître la pertinence à l'audition du matériel que nous avons nous-mêmes recueilli au Québec, en décembre 1971, soit six heures d'enregistrement de conversation libre.

En somme, la langue de Michel Tremblay ne nous permet pas d'extrapoler d'une manière définitive sur la langue parlée au Québec; tout au plus nous donne-t-elle une idée du répertoire linguistique, mais, comme nous l'avons déjà mentionné, elle est avant tout un produit littéraire, et par conséquent, elle ne peut être plus que le reflet d'une réalité.

Notes

- (84) Nous interprétons ces termes selon l'acception que leur confèrent les ouvrages de socio-linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

- Beaulieu M., "En quoi Michel Tremblay nous a rendu notre âme" in Le Devoir, 18 mars 1972, p. 13.
- Bélair M., Michel Tremblay, PUQ, coll. Studio, Québec, 1972.
- Benoit J., "Le joual ou le français québécois" in Le Maclean, avril 1972, p. 28.
- Bright W., Sociolinguistics, Mouton & Co., The Hague, 1966.
- Cedergren H., Sankoff G., "Some results of a socio-linguistic study of Montreal French" in Linguistic Diversity in Canadian Society, Linguistic Research Inc., Edmonton, 1971, p. 61-87.
- Chevalier J.C., La grammaire Larousse du français contemporain, Larousse, Paris, 1964.
- Desbiens J.P., Les insolences du Frère Untel, Editions de l'homme, Montréal, 1960.
- Dessaintes M., La construction par insertion incidente, Editions d'Artrey, Paris, 1960.
- Dubois J., Grammaire structurale du français: le verbe, Larousse, Paris, 1968.
- _____ Grammaire structurale du français: nom et pronom, Larousse, Paris, 1965.
- Ervin-Tripp S., "Social meaning in linguistic structure" in Directions in Sociolinguistics, Holt, Rinehart, Wilson Inc., New York, 1972, p. 421.
- Fischer J.L., "Social influences on the choice of a linguistic variant" in Word, 14, 1958, p. 47-56.
- Fishman J.A., "The Sociology of Language" in Readings in the Sociology of Language, Mouton, The Hague, 1968, p. 5.
- Fowler R., "Linguistic Theory and the study of Literature" in Essays on Style and Language, Routled & Paul, London, 1966, p. 1.

- Freeman D.C., Linguistic and literary Style, Holt, Rinehart & Wilson Inc., Massachusetts, 1970.
- Gendron J.D., Tendances phonétiques du français parlé au Canada, Klincksieck, Paris, 1966.
- Germain J.C., "Présentation" in Deux pièces, Editions Leméac, coll. répertoire québécois, Montréal, 1970.
- Guiraud P., La stylistique: lectures, Klincksieck, Paris, 1970.
- _____ La syntaxe du français, PUF, coll. "Que sais-je?" Paris, 1970.
- _____ Le français populaire, PUF, coll. "Que sais-je?", Paris, 1969.
- _____ La stylistique, PUF, coll. "Que sais-je?", Paris, 1963.
- Grévisse P., Le bon usage, Gremloux-Duculot, Paris, 1964.
- Harris Z., "Discourse analysis" in Language 28, 1952, p. 1-30.
- Henry P., Moscovici S., "Problèmes de l'analyse de contenu" in Langages 11, 1968, p. 36-60.
- Houston S.H., "A sociolinguistic consideration of the Black English of children in Northern Florida" in Language 45, no. 3, 1969, p. 599-607.
- Hymes D., "Models of the interaction of language and social setting" in Journal of Social Issues 23, no. 2, 1967, p. 8-28.
- Kristeva J., "Le texte clos" in Langages 12, 1967, p. 103-125.
- Labov W., "The reflection of social processes in linguistic structures" in Readings in the Sociology of Language, Mouton, The Hague, 1968, p. 240.
- Laberge S., Chiasson-Lavoie M., "Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience de variables linguistiques" in Linguistic Diversity in Canadian Society, Linguistic Research Inc., Edmonton, 1971, p. 89-126.
- LaFollette J.E., Etude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français, PUL, Québec, 1969.

- Lambert W.W., "Implications of the pattern of TU-VOUS usage in French Canada" in Substance and Structure of Language, edited by Joan Puhvel, University of California Press, 1969, p. 83-91.
- Laplante L., "Le français québécois: nouveaux visages de la fierté" in Le Devoir, 8 avril 1972, p. 13.
- Laroche M., "Le langage théâtral" in Voix et images du pays III, P.U.Q., Montréal, 1970, p. 165.
- La Société du parler français au Canada, Glossaire du parler français au Canada, PUL, Québec, 1968.
- Lerebvre G., "Faut-il miser sur le joual?" in Le Devoir, 1965, p. 16.
- Léon P.R., Recherches sur la structure phonique du français canadien, Didier, Montréal, 1968.
- Léon P.R., James E.F., Sévigny C., "Observations sur une forme progressive en canadien-français" in Canadian Journal of linguistics 13:2, 1968, p. 94.
- Lindenfeld J., "The social conditioning of syntactic variation in French" in American Anthropologist 71, 1969, p. 890-898.
- McDavid R.I., "Dialect differences and social differences in an urban society" in Sociolinguistics, Mouton, The Hague, 1966, p. 72.
- McDonald M., Etude morphologique et syntaxique du français parlé par un groupe de jeunes gens à Maillardville, C.B., (thèse), Simon Fraser University, 1968.
- Mailhot L., "L'enfer des remmes" in Etudes françaises 6:1, PUM, Montréal, 1970, p. 96-104.
- Martinet A., Eléments de linguistique générale, Armand Colin, Paris, 1961.
- Orkin M.M., Speaking Canadian French, General Publishing Co. Limited, Toronto, 1967.
- Pottier B., Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines de Nancy-1, Nancy, 1968.
- Pride J.B., "Sociolinguistics" in New Horizons in Linguistics, Penguin Books, England, 1970, p. 287-301.

- Riffraterre M., Essais de stylistique structurale, Flammarion, Paris, 1971.
- Robert P., Le petit Robert, Société du nouveau Littré, Paris, 1969..
- Sankoff G., "L'apport de la sociolinguistique à l'étude du français québécois" (non publié), 1971.
- St-Jacques Fauquenoy M., Analyse structurale du créole guyanais, Klincksieck, Paris, 1972.
- _____ "Regards sur le québécois" (en préparation).
- Sumpf J., Dubois J., "Problèmes de l'analyse du discours" in Langages 13, 1969, p. 3.
- Szmidt Y., "Etude de la phrase interrogative en français canadien et en français standard" in Recherches sur la structure phonétique du français canadien, Didier, Montréal, 1968.
- Todorov T., "Problèmes de l'énonciation" in Langages 17, 1970, p. 3.
- Tremblay M., A toi, pour toujours, ta Marie-Lou, Editions Leméac Inc., coll. Théâtre canadien, Ottawa, 1971.
- _____ Deux pièces, Editions Leméac Inc., coll. répertoire québécois, Ottawa, 1970.
- _____ Les belles-soeurs, Holt, Rinehart et Wilson, Montréal, 1968.
- Turcotte A., "Les belles-soeurs en révolte" in Voix et images du pays III, PUQ, Montréal, p. 198.
- Valin R., "Le français canadien" in Vie et langage, mars 1955, p. 104.
- Vinay J.P., "Le français en Amérique du Nord: problèmes et réalisations" in Trends in Modern Linguistics, Mouton, Bloomington, Indiana University & The Hague, (sous presse)
- Wagner R.L., La grammaire française, Société d'enseignement supérieur, Paris, 1968.
- Wolfram W.A., A sociolinguistic description of Detroit Negro Speech, Urban Language Series, Center for applied linguistic, Washington, 1969.

Note

Nous avons limité cette bibliographie à la liste des ouvrages qui ont été effectivement utilisés pour la rédaction de cette thèse; nous n'avons pas cru nécessaire d'y inclure les ouvrages de linguistique générale que nous avons consultés mais qui ne se rapportent qu'indirectement au sujet du mémoire.